✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Volume XIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 15 OCTOBRE 1947 — No 48

OBSERVATOIRE

Un honneur mérité

A son onzième congrès, tenu à Ottawa la semaine dernière, l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario a décoré M. Omer Héroux, rédacteur en chef du **Devoir**, de l'Ordre du mérite scolaire franco-ontarien. Qu'un tel honneur ait été attribué à ce journaliste de carrière, cela ne nous étonne pas. Comme le porte la citation, M. Héroux, par sa parole et ses écrits, "s'est identifié intimement avec la lutte franco-ontarienne et est devenu un conseiller et un ami des plus sûrs".

Il s'est identifié aussi avec la cause des minorités canadiennes-françaises des autres provinces. Jamais il n'a laissé passer une occasion de faire connaître leur situation et leurs besoins à ses lecteurs du Québec; il a appuyé toutes les campagnes menées là-bas en leur faveur avec un sens des réalités, une force de conviction et une élégance de style qu'on trouve rarement réunis chez un seul homme.

Les Franco-Albertains savent qu'ils possèdent en M. Héroux un ami fidèle, un courageux défenseur.

Nous offrons au rédacteur en chef du **Devoir**, pour l'honneur qu'il vient de recevoir, de cordiales et respectueuses félicitations.

* * *

Un exemple

Dans son remerciement, M. Héroux a prononcé quelques paroles qu'il est bon de rapporter ici. Il a souligné le "bel exemple de courage et d'esprit de survivance que l'Ontario donne depuis nombre d'années au Québec".

"L'Association d'Education, a-t-il ajouté, a tenu pendant 30 ans dans l'Ontario un rôle unique. Qu'on l'admette et qu'on le répète. Même si ces événements se sont passés chez nous — on a l'habitude de passer sous silence nos propres faits glorieux pour admirer seulement ceux des autres — il n'en reste pas moins qu'ils sont beaux et grands."

Les Franco-Ontariens ont donné un magnifique exemple de résistance aux forces de l'injustice et de l'oppression. Nous n'en connaissons pas de plus beaux dans toute l'histoire.

Sachons l'admirer et, surtout, l'imiter.

(suite à la page 8)



La politique fédérale

L'entrée de Terre-Neuve dans la confédération canadienne

Rapport du comité fédéral

Par la British United Press

Si Terre-Neuve devient la dixième province du Canada, les Canadiens devront payer à cette nouvelle province la somme de $26 millions alors que les Terre-Neuviens paieront $20 millions. Ces chiffres ressortent du rapport publié à Ottawa sur les pourparlers échangés entre les représentants des deux pays.

Ce rapport de 351 pages est le compte rendu des délibérations qui se sont prolongées pendant trois mois entre une délégation de Terre-Neuve et un comité du cabinet fédéral dirigé par le ministre des Affaires extérieures, le très hon. M. Saint-Laurent.

Les sommes à verser

Les dépenses de $26 millions de dollars représentent les frais pour services sociaux, que le gouvernement fédéral paie actuellement aux autres provinces, et elles ne valent que pour la population actuelle. Elles peuvent augmenter ou diminuer selon la variation de la population terre-neuvienne. Ces frais sont ainsi repartis: $5,610,000 pour les octrois que le gouvernement paie aux provinces en retour du droit d'imposer certaines taxes qui, d'après la constitution, appartiennent aux provinces; de 1,000,000 à $2,600,000 pour les pensions de vieillesse; $8,350,000 pour les allocations familiales; $9,400,000 pour dépenses des autres ministères.

Ces $26 millions ne représentent pas les frais de la dette actuelle de Terre-Neuve qui serait absorbée par le Canada, ni les frais d'exploitation des chemins de fer terre-neuviens avec les services navals auxiliaires, ni les dépenses de capital, ni les subsides spéciaux. Ces frais pourraient s'élever à des milliards, mais ils sont sujets à de nouvelles discussions.

Les fonctionnaires font remarquer que l'on ne doit pas considérer ces estimés comme les conditions définitives d'une union de Terre-Neuve au Canada. Le gouvernement fédéral exposera ses conditions d'admission, d'après ce rapport, après l'élection complémentaire prochaine dans York-Sudbury.

Le rapport publié par le ministère des Affaires étrangères indique également comment certains problèmes de très grande importance pourraient être résolus.

Ainsi, il pourrait être convenu que la production de l'oléomargarine, interdite au Canada mais autorisée à Terre-Neuve, pourrait continuer dans cette province pourvu que ce produit ne soit pas exporté aux autres provinces.

Dette nationale

Le rapport ne fait cependant pas mention de la part que le Canada serait appelé à payer de la dette nationale de Terre-Neuve qui s'élève à $69,613,359. Il expose plutôt comment fut résolu le problème des dettes publiques des autres provinces lors de leur entrée dans la confédération. Il appert que la dette per capita de Terre-Neuve est plus élevée que celle des autres provinces lors de l'admission dans la confédération.

Voici les principaux problèmes à envisager dans l'annexion de Terre-Neuve au Canada et les solutions indiquées dans le rapport:

Les frontières

Le Labrador: le gouvernement fédéral a toujours considéré que le Labrador dût faire partie de Terre-Neuve et si cette colonie devient une province canadienne, elle conserverait le Labrador. D'après le rapport, le gouvernement fédéral approuve un jugement du Conseil privé de 1927.

(suite à la page 8)

Condamné une autre fois

Ottawa.— Harold-S. Gerson, géologue montréalais, a été trouvé coupable et condamné à quatre ans de pénitencier. Il était accusé d'avoir conspiré avec les espions russes pour dévoiler à l'Union soviétique des informations gardées secrètes par le gouvernement canadien. Le verdict a été prononcé par un juré de la Cour suprême de Toronto, après un procès de quatre jours. Lors d'un procès précédent, qui a eu lieu il y a un an, Gerson fut trouvé coupable et condamné à cinq ans de pénitencier. Cependant, le jugement a été mis de côté par la Cour d'Appel à cause d'une technicalité et un nouveau procès a été ordonné. C'est ce procès qui s'est terminé la semaine dernière.

La politique internationale

Juifs et Arabes en Palestine — Sabotage du programme de secours à l'Europe

Par Maurice DAGENAIS de la British United Press

Le problème de la Palestine, l'un des plus épineux que les Nations unies aient à résoudre, a pris une nouvelle tournure: les Arabes s'arment pour lutter contre le démembrement de leur pays.

On sait qu'une commission de l'ONU a décidé, après enquête, de recommander de former deux Etats en Terre-Sainte: l'un pour les Juifs et l'autre pour les Arabes; et que, de plus, l'Angleterre a annoncé sa décision irrévocable d'abandonner son mandat.

Après avoir combattu le démembrement de la Palestine, les Arabes ont décidé de mobiliser des troupes dans tous les pays arabes du Moyen-Orient pour empêcher par la force des armes un projet qu'ils n'ont pas pu prévenir par les moyens diplomatiques.

Ce problème palestinien représente actuellement un véritable noeud gordien pour les Nations unies. La plupart des pays alliés approuvent le principe du partage de la Palestine, mais on reconnait d'autre part qu'il faudra l'imposer par la force des armes. On n'a pas encore réussi à déterminer qui fournirait les armes à cette fin. L'Angleterre a décidé de retirer ses troupes prochainement, en dépit de la mobilisation des troupes arabes. D'autre part, les Juifs ont promis de répondre à la force par la force et ils se préparent à résister à tout assaut arabe.

Les Anglais et les Américains sont prêts à céder une partie de la Palestine aux Juifs, mais ils craignent que les Arabes n'aient recours à des représailles et sabotent les installations de pétrole dans le Moyen-Orient. De plus, les Arabes peuvent compromettre les lignes de navigation entre l'Angleterre et ses colonies d'Extrême-Orient.

Le comintern n'était pas mort

Les Arabes ne sont pas les seuls à menacer le développement industriel des Etats-Unis et de l'Angleterre.

Les dirigeants communistes de neuf pays européens ont décidé de rétablir ouvertement le comintern communiste pour lutter contre l'application d'un programme d'aide américain à l'Europe, et contre la démocratie sur tout le vieux continent. Cette manoeuvre est considérée par d'anciens communistes comme une déclaration de guerre diplomatique aux Etats-Unis et aux pays démocratiques. M. Louis Budenz, ancien rédacteur du journal communiste des Etats-Unis, a déclaré que la Russie se prépare ainsi à une guerre contre les pays occidentaux en canalisant toutes les forces communistes à travers le monde.

Les effets du nouveau comintern n'ont pas tardé à se faire sentir.

Le gouvernement du Chili a dû expulser deux diplomates qui organisaient le sabotage dans ce pays pour saper les moyens de défense de toute l'Amérique, principalement des Etats-Unis. Ils avaient la charge de diriger des grèves pour désorganiser l'industrie et répandre le malaise social.

D'autres pays seraient visés en même temps et les dépêches rapportent que l'Argentine pourrait appliquer des sanctions analogues contre des diplomates-saboteurs.

Ici même, au Canada, des dirigeants communistes cherchent à fomenter du trouble au moyen de grèves ouvrières, selon le témoignage d'autorités comme le Procureur général de la province de Québec.

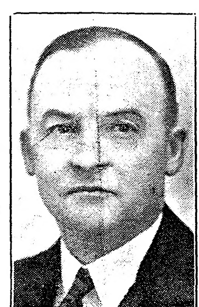
Ce plan communiste de désordre social et politique s'étend aux Nations unies où les diplomates soviétiques pratiquent l'obstruction sur une haute échelle.

Ainsi, Moscou et ses satellites ont lutté avec acharnement pour empêcher la formation d'une commission d'enquête sur les différends de frontières dans les Balkans; ils ont même menacé de refuser d'en faire partie. La Russie s'est opposée avec une égale force à la formation d'une commission permanente de l'assemblée générale et cela, encore contre la majorité des membres de l'ONU.

Devant cette attitude soviétique on parle de plus en plus de la possibilité d'une rupture entre la Russie et les Nations unies d'où se retireraient éventuellement Moscou et ses satellites.

Il est peu probable cependant que la Russie quitte les Nations unies. Elle préfère sans doute y rester et y poursuivre sa politique; car, autrement, sa démission lui donnerait un air de culpabilité et elle préfère donner l'impression de rechercher la paix et l'entente avec les autres peuples.

La compagnie du Pacifique Canadien a remis officiellement à la ville de Halifax un mât de 130 pieds de hauteur, venant des vastes forêts de la côte du Pacifique peuplées de ces conifères géants appelés pins de la Colombie britannique. Ce mât majestueux a été érigé au centre de la capitale de la Nouvelle-Ecosse et il symbolise, en quelque sorte l'unité de pensée et d'idéal qui unit les Canadiens d'un océan à l'autre. (Photo Pacifique Canadien).



Le Dr L.-O. Beauchemin, président honoraire de l'A.C.F.A., qui a été décoré par l'Alliance Française de Paris pour les services éminents qu'il a rendus à la culture française. M. le comte de Hauteclocque, ambassadeur de France à Ottawa, a remis lui-même la décoration au docteur Beauchemin. Nos sincères félicitations.

Appel en faveur du bilinguisme

Québec. — "Nous voulons faire aimer le Canada avant tout et faire régner, dans toutes les sphères de l'activité nationale, un bilinguisme respectueux des deux grandes cultures qui font la fierté des Canadiens", a dit M. Don MacKay, président de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada, dans une causerie prononcée ici.

Elle peut tenir

Londres. — Le ministre britannique de l'Economie, sir Stafford Cripps, a déclaré que l'Europe doit compter sur une aide additionnelle de l'Amérique avant la fin de l'année pour ne pas être "étranglée économiquement", mais il a admis que la Grande-Bretagne peut tenir jusqu'au mois de juin 1948 grâce aux dollars dont elle dispose.

Les explosions de fanatisme ne doivent pas faire oublier de courageuses paroles

Ottawa. — Les quelques explosions de fanatisme qui peuvent éventuellement nous crisper les nerfs, ne doivent pas nous faire oublier les déclarations courageuses des Canadiens anglais, de plus en plus nombreux, qui viennent à notre secours, qui nous apportent l'appui de leur parole et qui ajoutent leurs revendications aux nôtres au nom de la justice et de l'équité.

Telles sont les paroles que le recteur de l'Université Laval, Mgr Ferdinand Vandry, P.A., a prononcées devant les délégués de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario.

"La lutte que vous faites, dit-il en s'adressant aux Franco-Ontariens, avec vos compatriotes des autres provinces anglaises du pays pour la défense de nos libertés scolaires, s'inspire d'un esprit qui est tout autre chose qu'un antagonisme mesquin, ou une passion de conquête. Elle n'est que l'expression de l'irréductible volonté de vivre d'une race fière, consciente de sa dignité, et respectueuse d'elle-même, qui, sans acrimonie comme sans faiblesse, réclame sa place et rien de plus que sa place, dans un pays qui ne s'est pas bâti sans elle, un pays qu'elle fut la première à occuper, à conquérir et au sein duquel elle prétend avoir des droits acquis."

Mgr Vandry affirme ensuite, au milieu des acclamations de son auditoire, que la nation canadienne a beaucoup plus à gagner de "notre opiniâtreté à défendre notre vie française" qu'elle ne pourrait retirer de notre apostasie nationale.

Puis il cite avec émotion les paroles suivantes prononcées par feu Mgr Camille Roy: "L'histoire établit que nous ne sommes pas un peuple immigrant au Canada, comme tant d'autres survenus après 1760, et surtout au 19e et 20e siècles. L'histoire établit que nous sommes ici un élément constituant de la nation canadienne et non un élément extérieur, comme le sont tant de groupes étrangers venus pour entrer dans une vie canadienne déjà constituée, et pour s'y adapter".

Et c'est à ce moment que le recteur de l'université Laval soulève son auditoire en parlant de l'opposition que rencontre le projet d'établir des postes français de radiodiffusion dans l'Ouest où, dit-il, on a voulu humilier la nationalité canadienne-française en laissant entendre que nous pouvions avoir dans notre pays moins de droits que les importés et les nouveaux venus.

Il cite encore Mgr Camille Roy et parle des principes que nous venons de défendre sur les champs de bataille de l'Europe et dont nous réclamons, dit-il, "l'application au nom de la justice et de la charité chrétienne". Nous ne voulons rien d'autre, mais nous voulons tout cela.

Grâce à Dieu, poursuit le conférencier, ils se font de plus en plus nombreux ceux de nos compatriotes de langue anglaise qui conçoivent la vie canadienne et l'unique nationalité à la lumière de ces principes. Et les quelques explosions de fanatisme qui peuvent éventuellement nous crisper les nerfs ne doivent pas nous faire oublier les déclarations courageuses des Canadiens anglais, de plus en plus nombreux, qui viennent à notre secours, qui nous apportent l'appui de leur parole et qui ajoutent leurs revendications aux nôtres au nom de la justice et de l'équité.

"C'est parce que le nombre des Canadiens anglais qui pensent et parlent ainsi s'accroît que nous avons des raisons d'espérer qu'un jour viendra où les Canadiens français seront reconnus au Canada comme partenaires ayant partout des droits égaux à ceux des citoyens de langue anglaise.

"J'ai eu plusieurs fois l'impression nette de la formation de cette élite anglaise favorable, à l'occasion des sessions annuelles de la conférence des universités canadiennes et des réunions de la Société Royale du Canada."

Mais ayant ainsi signalé l'évolution qui fait tomber les préjugés de race au sein de la masse populaire, Mgr Vandry fait observer que cette évolution est lente. Tout de même, l'on sait que, si la masse des Anglo-Canadiens reste encore trop ignorante de nos sentiments et de nos droits, une élite se forme, plus éclairée et plus juste, qui peu à peu fait descendre sa pensée, sa largeur de vues et son sens de la justice jusqu'au sein du peuple de langue anglaise.

Cadeau à la princesse

Ottawa. — Le cadeau du Canada à la princesse Elisabeth, à l'occasion de son mariage au lieutenant Philip Mountbatten le mois prochain, sera un service d'argenterie antique, gravé, et un manteau de vison fabriqué de peaux de vison sauvage du Canada. C'est ce qu'a annoncé le premier ministre, W. L. Mackenzie King.

"Le cabinet a autorisé la princesse Alice, au nom du gouvernement canadien, à faire le choix du service d'argenterie antique, qui sera entièrement au goût de la princesse."

"Le cadeau portera une inscription indiquant qu'il a été présenté avec les meilleurs voeux du gouvernement et du peuple canadien."

M. King a dit que le gouvernement avait décidé de lui présenter aussi un manteau de vison fabriqué au Canada.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Hervey Marchildon, Lac-la-Biche, Alberta

J.-L.-U. Doucet, Vancouver, B.C.

Mme C. Proulx, Falher, Alta.

A. Lafrenière, Lafond, Alta.

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Les Canadiens français en Ontario

Ottawa. — Durant les dernières onze années, la population canadienne-française en Ontario a augmenté de 150,000 et elle est actuellement de 400,000 âmes. C'est ce que Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, a déclaré aux membres de l'Association de l'éducation réunis en congrès à Ottawa. A la même occasion, Mgr Vachon a lu un message du Vatican dans lequel Sa Sainteté le pape accorde ses bénédictions au congrès de la survivance française en Ontario.

Le cardinal McGuigan à Rome

New-York. — Son Eminence le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto, était au nombre des 500 passagers qui se sont embarqués pour Naples et autres ports italiens, à bord du paquebot "Saturnia". Le cardinal est en route pour Rome, afin de rendre compte de sa mission de légat papal au récent congrès marial d'Ottawa.

Lettre de Sa Sainteté le pape Pie XII sur la vie agricole

Les habitants sont un rempart contre la vague de corruption physique et morale

A l'occasion de la Semaine sociale de Rimouski, notre Saint-Père le pape a envoyé au R.P. Archambault, s.j., une lettre autographe qui n'est parvenue, par un défaut dans la transmission, qu'après la clôture de la Semaine. En voici le texte.

A Notre Cher Fils
Joseph-P. Archambault, s.j.,
prés. des Semaines sociales du Canada.

C'est un sujet de très réelle importance, qu'entend traiter à Rimouski la XXIVe Session des Semaines du Canada, et auquel Nous ne pouvons manquer de prendre un vif et paternel intérêt. "La vie agricole", mérite, en effet, des égards spéciaux, des sollicitudes particulières, alors que trop souvent l'attention des sociologues et des hommes politiques se porterait de préférence sur les problèmes soulevés par les concentrations de la grande industrie. Nous ne nions certes pas l'urgence et le caractère aigu de ces derniers, mais **haec oportuit facere, et illa non omittere**; aussi Nous paraît-il que les prochaines assises sociales de Rimouski feront du bon et salutaire travail, en rendant tout son actualité et tout son relief au fondamental problème de la terre.

Car, il faut bien l'avouer, l'une des causes du déséquilibre et, disons plus, du désarroi, où se trouve plongée l'économie mondiale et, en même temps qu'elle, tout l'ensemble de la civilisation et de la culture, c'est, à n'en pas douter, une déplorable désaffection, quand ce n'est pas du mépris, à l'égard de la vie agricole et de ses multiples et essentielles activités. Or, l'histoire ne nous enseigne-t-elle pas — et notamment par la chute de l'Empire Romain — à voir là un prodome du déclin des civilisations? Et n'est-il pas significatif d'entendre monter, comme un cri d'alarme, des régions d'intense industrie un appel à la formation dans les campagnes d'une population paysanne saine, forte, profondément et intelligemment chrétienne, qui soit comme une digue infranchissable contre laquelle vienne se briser la vague montante de la corruption physique et morale.

L'aspect moral et religieux de cette question vous touchera, bien entendu, au premier chef. Et l'on ne saurait trop redire, en effet, combien le travail de la terre est, en soi, générateur de santé physique et morale, car rien ne tonifie autant le corps et l'âme que ce bienfaisant contact avec la nature, directement sortie des mains du Créateur. La terre, elle, ne trompe pas, elle n'est pas sujette aux caprices, aux mirages, aux attraits artificiels et fiévreux des villes tentaculaires. Sa stabilité, son cours régulier et sage, la majesté patiente du rythme des saisons sont comme autant de reflets des attributs divins. **O fortunatos nimium.** Oui, plus heureux encore, et plus noble que ne l'imaginait le poète antique, cette race paysanne, qui peut s'élever si facilement, par ses conditions mêmes de vie, jusqu'au Tout-Puissant, qui a fait le ciel et la terre!

Mais le côté économique et technique du problème agricole ne laissera pas non plus d'appeler tous vos soins, dans la mesure où il intéresse la justice sociale et le bien commun. Les améliorations de la vie paysanne, en ce qui concerne une organisation rationnelle tant de la culture pour produire davantage, que de la vente pour un équitable profit, feront à bon droit l'objet de vos études. En ce temps de disette quasi universelle il n'est pas indifférent d'abord qu'un meilleur rendement du travail de la terre, une plus intense production de denrées agricoles permettent d'alléger les épreuves si durement ressenties par des continents entiers, que le récent cataclysme a réduits à la misère. Il est également nécessaire de pourvoir à l'institution d'oeuvres sociales veillant aux légitimes intérêts, aux progrès matériels et moraux de la classe paysanne, à sa sécurité et à son avenir: tout cela sera bien propre, non seulement à enrayer le fléau de l'exode rural, mais à rendre les agriculteurs plus conscients de leur rôle, plus fiers de la dignité de leur vie et de leur mission, de la grandeur et de la sainteté de leur tâche.

Nul doute que les "Semaines" de Rimouski, sous l'égide éclairée du digne Pasteur de cet archidiocèse, ne trouve là ample matière à exercer leur sagacité et leur zèle. Tout le Canada, où, grâces à Dieu, l'amour de la terre est, Nous le savons, partout en honneur, saura faire écho à de si opportunes leçons. C'est pour qu'elles portent des fruits abondants, dont le monde entier lui-même puisse faire son profit, que Nous vous envoyons, ainsi qu'à vos collègues de la Commission des Semaines sociales du Canada, aux organisateurs, professeurs et auditeurs de votre XXIVème Session, comme gage des meilleures faveurs célestes, la Bénédiction apostolique.

Pius PP XII

Castel Gandolfo, le 31 août 1947.

Un haut fonctionnaire de Toronto prend la défense des Canadiens français

Ottawa. — "Bien que je ne sois pas un citoyen de l'Alberta, je suis un citoyen du Canada et j'affirme que refuser les avantages de la radio à nos compatriotes canadiens-français, serait un acte de grossière stupidité, et même de brutale stupidité."

Telle est la déclaration faite, la semaine dernière, par M. Chester Walters, contrôleur des finances pour la province de l'Ontario, en recevant un doctorat d'honneur de l'université d'Ottawa.

Voici une partie de son allocution: "Nous, Canadiens, nous avons toutes les raisons d'être fiers de la contribution que les pionniers venus de la Normandie, du Poitou, de l'Anjou, de la Bretagne, ont apportée en jetant les bases de notre valeureuse nation. L'histoire ne connait pas de rôle plus noble et plus héroïque que celui qui a été joué par les fondateurs de la Nouvelle-France, le Canada d'aujourd'hui".

"Durant des siècles, non pas des années, mes bien chers amis, mais bien des siècles, ces pionniers ont parcouru tout ce continent qui n'avait jamais été exploré par des hommes civilisés. Ils ont contemplé avec admiration les Laurentides et le vaste fleuve St-Laurent. Tout autour d'eux s'étendait une région sauvage. C'est ici qu'ils ont bâti leurs maisons primitives".

"Derrière eux l'Atlantique balayait le golfe mais bien rares étaient les voiliers qui leur arrivaient de la vieille Europe. Il y avait de l'amour et de la joie dans les maisons échelonnées le long du fleuve géant. Il y avait de l'espoir, du bonheur. Ce qui est plus important que tout le reste, il y avait le courage qui vient de la foi dans le bras protecteur de Dieu tout-puissant".

"Tel était le sort des premiers Canadiens et, à mesure que les générations succédaient aux générations, dans leur coeur croissait et dans leurs veines coulait un amour qui ne pourra jamais s'éteindre pour la terre de leurs ancêtres. Ils ont fini par abandonner toute idée de retourner sur le Vieux Continent et le Canada est devenu leur patrie, leur seule demeure, le thème de leurs chants populaires".

"Une nouvelle race hardie, chevaleresque, généreuse venait de naitre, une race chez qui l'amour de la patrie n'était surpassé que par l'amour de l'Eglise et de Dieu. Une nouvelle race, ai-je dit. Pourtant, mesdames et messieurs, les filles et les fils des Canadiens français portent encore dans leurs traits le sourire, la grâce et les caractéristiques de leurs ancêtres venus de France, il y a trois siècles".

"Peut-être serez-vous étonnés, mes bien chers amis, mais je dois vous le dire, j'ai découvert véritablement mes compatriotes canadiens-français et je puis vous affirmer que si un homme n'est pas généreux, n'est pas chevaleresque, n'est pas chrétien, il n'est pas un Canadien français".

"Tout récemment, la presse nous révélait les efforts tentés par nos compatriotes canadiens-français pour diffuser des programmes radiophoniques français en Alberta. Je suis émerveillé de l'oeuvre gigantesque accomplie par le docteur Adrien Pouliot pour assurer à ses compatriotes franco-albertains ce qui n'est pas un privilège mais un droit".

"Une des caractéristiques de la démocratie est la liberté pour tout citoyen de penser comme il l'entend et de dire ce qu'il pense. Bien que je ne sois pas citoyen de l'Alberta, je suis citoyen du Canada et j'affirme que refuser en Alberta les avantages de la radio française à nos compatriotes canadiens-français, est à mon sens un acte de brutale stupidité, serait poser un acte de brutale stupidité. A titre même de Canadien anglais, je me réjouis profondément de constater que l'un des gouverneurs de Radio-Canada, parlant à titre personnel, s'est fait, en une circonstance récente, le champion du droit et de la justice. . ."

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Assistant-rédacteur: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe: $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI, LE 15 OCTOBRE 1947

La Journée de l'Association

Nous aurfons deux gros reproches à faire à l'A.C.F.A.

Le premier, c'est d'avoir beaucoup trop négligé jusqu'ici sa publicité. Sauf en quelques rares occasions, elle a fait silence sur ses oeuvres et ses mérites.

Pourtant, à longueur d'année, elle a exercé, elle exerce encore sur nos intérêts communs une active et efficace vigilance. Si certains dangers qui les menaçaient ont été écartés à temps, c'est grâce à elle, aux interventions opportunes de ses chefs.

Dans tous les domaines de notre vie nationale et religieuse, elle a rendu de très grands services; mais plusieurs sont restés à peu près inconnus de la plupart de nos gens ou bien ils ont été trop vite oubliés. Nous en jouissons sans nous rendre compte bien souvent à qui nous les devons, sans comprendre tout ce qu'ils ont coûté de travail et de peine.

Beaucoup connaissent, par exemple, les clauses de la loi scolaire des "grandes unités" qui garantissent, à la demande des commissions locales, l'enseignement d'un peu de français et de religion dans nos écoles. Mais combien savent que nous les devons, pour une large part, à la vigilance et aux démarches des chefs de l'A.C.F.A.?

Un autre exemple, plus actuel encore, plus près de nous.

Nous avons publié, il y a deux semaines, une déclaration officielle sur la question de la radio française en Alberta. Bien qu'elle paraisse longue, elle ne donne cependant qu'un pâle résumé du travail accompli par l'A.C.F.A. en ce domaine. Relisez cette déclaration, prenez note des dates. Vous constaterez que, depuis quatorze ans, notre Association s'occupe activement de faire triompher un droit dont l'exercice est vital pour nous. Enquêtes, lettres, démarches auprès des autorités, voyages à Winnipeg, Ottawa, Toronto, préparation et défense de solides rapports couvrant tous les aspects de la question, etc., tout cela représente une somme énorme de travail et de sacrifices dont nous pouvons difficilement nous faire une juste idée. Rien n'a été négligé de ce qui pouvait être fait pour nous obtenir du français sur les ondes. Si les circonstances n'avaient pas comme forcé l'A.C.F.A. à publier sa déclaration officielle en réponse à de fanatiques attaques, plusieurs soupçonneraient à peine, aujourd'hui encore, la ténacité et la grandeur de son travail. Il faudra, un jour ou l'autre, en écrire l'histoire. Quand nous aurons obtenu notre permis (cela viendra, car la lutte se poursuivra jusqu'au bout), nous saurons du moins, sans nous tromper cette fois, à qui en revient le premier et le plus grand mérite. Nous ne serons certainement pas tentés de l'attribuer à la largeur de vues de certains ministes protestants ni à l'esprit démocratique de M. Fallow.

Tant de travaux et de démarches n'ont pas exigé seulement, de la part de ceux qui les entreprenaient, des sacrifices d'énergie et de temps. Ils ont aussi coûté de l'argent.

Personne n'imagine, croyons-nous, que les petites contributions versées chaque année par nos paroisses (pas même chaque année en certains cas), ont suffi à payer les dépenses que l'A.C.F.A. ne pouvait éviter de faire dans sa lutte en faveur des droits du français à la radio. (Nous ne comptons pas ici les souscriptions pour l'établissement de notre poste futur; elles ne doivent servir qu'à cette fin.)

Pourtant, la radio n'est que l'un des domaines où l'A.C.F.A. exerce ses activités. Il en est plusieurs autres.

* * *

C'est ici que nous voudrions adresser à l'A.C.F.A. un deuxième reproche. Si son conseil d'administration, qui compte des représentants de toutes les régions où les nôtres sont en nombre considérable, s'en formalise, eh bien! tant pis pour nous. Il y a des vérités qui doivent être dites.

Vous-mêmes, ne croyez-vous pas tout à fait étrange, anormal et honteux que les dépenses que notre Association doit assumer pour le maintien de son secrétariat général, pour la correspondance, pour la préparation et la présentation de certains rapports, pour les voyages inévitables, etc., etc., ne soient pas toutes payées à même son propre trésor parce que celui-ci est trop maigre et bien près, trop souvent, d'être vide?

Il est arrivé plus d'une fois jusqu'ici que ceux qui sacrifiaient déjà leur temps et leur santé, ont payé de leur poche certaines dépenses assez considérables. Ils ont travaillé pour le bien de tous aux dépens de leur budget personnel.

C'est cela que nous trouvons anormal et honteux.

En toute justice, il faudrait que les sacrifices d'argent soient à peu près également répartis entre tous.

Quant au reste, on peut prévoir que le dévouement gratuit sera, longtemps encore, la part d'un nombre relativement petit. Trop petit, peut-être. On a beau dire que cela existe un peu partout, dans les oeuvres nationales et religieuses, on admettra volontiers que ce n'est pas un idéal à prêcher. Une question se pose: est-ce que cela existe aussi, à un haut degré, chez les propagateurs et les artisans de l'injustice et du désordre? Il ne semble pas, du moins à voir les moyens dont l'erreur et l'immoralité disposent pour se répandre partout.

A notre sens, l'A.C.F.A. ne devrait pas craindre d'exiger de plus fortes contributions de tous les centres. Elle pourrait se rappeler que les hommes s'attachent aux institutions et aux oeuvres qui leur ont coûté quelque chose.

Aujourd'hui, elle demande un peu plus d'une piastre par famille.

C'est évidemment, un minimum. Qui donc pourrait le lui refuser? Plusieurs voudront faire davantage. Il suffirait, en bien des cas, de s'imposer quelques légers sacrifices pour fournir à notre Association les sommes dont elle a besoin afin de maintenir ses oeuvres, en créer de nouvelles, rendre de plus grands services. Et ces sacrifices grandiront moralement ceux qui les auront accomplis. Ils seront ainsi les premiers à en profiter personnellement. C'est un aspect qu'on oublie trop souvent; il prend pourtant une grande importance dans la vie de tout homme, à plus forte raison d'un chrétien qui doit savoir, mieux que tout autre, que le sacrifice est à la base des oeuvres bienfaisantes et durables.

C'est donc à l'esprit de sacrifice et de générosité de tous que nous faisons appel aujourd'hui en faveur de notre Association canadienne-française. Elle veille sur nos intérêts communs comme elle vient de le montrer avec, cette fois, quelque retentissement.

Les intérêts de tous sont aussi les intérêts de chacun de nous.

Il ne faudrait pas l'oublier.

S. P.

En lisant les journaux

L'obligation d'épargne

L'INFORMATION. — On offrira, le 14 octobre prochain, en souscription au public une deuxième émission d'obligations d'épargne du Canada. Ces obligations étant garanties par les ressources du pays constituent un placement sûr qui ne peut être comparé qu'aux autres émissions du Dominion du Canada.

Le rendement de 2.75% sur les obligations d'épargne du Canada et le fait que ces valeurs peuvent être remboursées sur demande à n'importe quelle banque à 100% en font, en effet, des valeurs aussi attrayantes que tout autre placement semblable qu'on puisse faire présentement.

Pour la vente des obligations d'épargne, le personnel disponible des courtiers en valeurs, les banques, les caisses populaires et certaines compagnies de prêt s'occuperont activement de la vente au grand public, mais en général elles ne pourront permettre à leur personnel de solliciter en dehors de leurs propres bureaux.

La déduction est donc claire; la plupart des Canadiens devront se déplacer pour aller faire leur achat d'obligations d'épargne. Le résultat du lancement de cette nouvelle émission indiquera donc dans quelle mesure le peuple canadien sait agir dans le sens de ses propres intérêts.

Ces obligations ayant permis, l'an dernier, à plus d'un million de Canadiens d'économiser avec facilité, il est justifiable de croire que le nombre de ceux qui, cette année, s'intéresseront à la prochaine émission, qui comporte exactement les mêmes avantages que la première, sera au moins aussi grand.

Sont-ils retors, ces Québecois!

LE TRAVAILLEUR. — Des Français ou Canadiens français fondèrent une centaine de villes américaines, colonisèrent les premiers un territoire qui comprend aujourd'hui 30 des 48 Etats de la République. Le Bureau provincial du Tourisme du Québec est en train de rappeler ces faits aux innombrables Américains roulant auto chaque été, par les routes québecoises, en plaçant à l'entrée des villes et villages d'où venaient ces pionniers canado-américains, de grands panneaux indiquant en bonnes grosses lettres le rôle qu'ils jouèrent à la croissance de l'U.S.A. **Ici naquit un grand Américain!** Pour tape-à-l'oeil, cette légende électrisante certes le sera, pour clients du Maine à l'Orégon, du Wisconsin à la Louisiane. Ainsi, par exemple, L'Assomption arborera Nicolas Juneau, non seulement fondateur et premier maire de Milwaukee, Wisconsin, mais qui donna encore son nom à une ville de l'Alaska. Ste-Anne-des-Plaines rappellera aux Californiens que Prudent Beaudry, pionnier et maire du Los Angeles pré-cinéma, et qui certes aujourd'hui ne reconnaîtrait pas sa ville, était un petit gars entreprenant de Sainte-Anne. Ainsi de suite. L'histoire nord-américaine est une fourmilière du genre, et cette idée du Québec-Tourisme est une trouvaille.

Un sérieux problème d'ordre économique

Les chiffres que vient de publier l'Office national de la statistique sur le commerce extérieur du Canada, pendant les six premiers mois de l'année, démontrent très clairement la gravité du problème que doit envisager notre pays en ce qui a trait à sa réserve de dollars américains; celle-ci est en train de devenir insuffisante pour défrayer nos achats aux Etats-Unis de matières premières et de produits semi-ouvrés nécessaires pour maintenir nos opérations industrielles à un haut niveau.

Dans la première moitié de l'année, plus de 78% de nos achats en pays étrangers ont été en provenance des Etats-Unis; il se sont élevés à $981,000,000 à comparer avec $618,000,000 l'an dernier. Par contre, nos exportations sur ce pays n'ont été que de $482,000,000, de sorte que la balance défavorable s'est établie à $499,000,000. Cette balance met en péril notre réserve de dollars américains.

Nos échanges avec la Grande-Bretagne présentent un aspect tout à fait opposé; pendant la première moitié de l'année, nos importations en provenance de ce pays ne se sont élevées qu'à $84,000,000 alors que nos exportations ont été de $352,000,000. La balance défavorable de la Grande-Bretagne avec notre pays s'est donc chiffrée à quelque $268,000,000.

Les principaux produits que nous ont fournis les Etats-Unis sont le pétrole brut, les produits pétroliers, le coton brut, les cotonnades, le charbon, les instruments aratoires, les automobiles, les parties d'automobiles, la machinerie, les moteurs et chaudières, les produits laminés. (La Presse)

Droits de l'ouvrier au Canada et en Russie soviétique

La Chambre canadienne du Commerce à Montréal a publié une brochure, "The Communist Threat to Canada", qui établit une comparaison intéressante entre les droits de l'ouvrier au Canada et ceux de l'ouvrier en Russie soviétique.

1.—Au Canada, l'ouvrier peut entreprendre des négociations collectives par l'entremise de son union. Dans l'USSR cette procédure est défendue. Le salaire est fixé par les chefs rouges et les ouvriers et leurs unions no'nt rien à dire en cette matière. Dans le journal Pravda, le 29 décembre 1945, Andreev, se faisant le porte-parole du Politbureau, a déclaré: "L'échelle des salaires doit être laissée entièrement entre les mains de ceux qui sont à la tête des industries."

2.—Au Canada, les salaires sont relativement uniformes pour la même catégorie de travail dans une usine. En Russie tous les gages sont basés sur la somme de labeur fourni, ce qui fait que certains hommes gagnent trente fois plus d'argent que les autres qui font le même travail. L'on fait continuellement pression sur les ouvriers pour les amener à produire davantage.

3.—Au Canada, l'union, dans certaines conditioss, peut recourir à la grève. En Russie soviétique les grévistes seraient fusillés.

4.—Au Canada, il n'y a pas de peine officille pour ceux qui arrivent en retard au travail. En Russie, un retard de 20 minutes sans un certificat du médecin de l'usine, rend l'ouvrier susceptible de châtiments tels que les travaux forcés en Sibérie. (Cf. Izvestia, le 3 janv. 1939).

5.—Au Canada les ouvriers sont libres de changer d'emploi. En USSR ils ne peuvent user de cette liberté. (Décrets de septembre 1930 et janvier 1939).

6.—Au Canada, l'ouvrier possède sa maison propre; comme locataire il est protégé par les contrats et, pendant les dernières années de nécessité urgente, il a été protégé par la fixation légale des taux et une garantie temporaire d'occupation continue. En Russie, il n'y a qu'une vaste compagnie, le Gouvernement, auquel toutes les habitations appartiennent. Là le contremaître de l'usine peut expulser l'ouvrier de son foyer pour des infractions à la discipline de l'usine (retards, critiuqes, etc., et il ne peut pas obtenir un autre logis. (Edit du 4 déc. 1932).

7.—Au Canada il y a une adoption progressive du principe des vacances payées. Les gages sont tellement plus élevés que ceux qui prévalent en Russie que les individus organisent leurs vacances personnellement. En Russie soviétique chaque ouvrier est censé prendre des vacances payées, en des endroits de villégiature où le logement est fourni gratuitement, mais par un édit d'avril 1934, ces privilèges sont réservés à un petit nombre de gens d'élite.

8.—Au Canada les enfants des ouvriers reçoivent une éducation gratuite jusqu'au grade XI, et en certaines provinces jusqu'au grade XII. (Ces derniers sont l'équivalent de l'éducation universitaire en Russie, où les hautes écoles terminent leurs cours avec le grade X, suivi de trois années d'université.) En Russie, depuis 1940 les enfants des ouvriers doivent payer des taxes considérables s'ils veulent continuer leurs études après le grade VII, (édit du 2 oct. 1940) et ceux qui ne peuvent pas payer sont enrégimentés dans des bataillons de travail obligatoire. Il en résulte que bien peu d'enfants de parents ouvriers parviennent jamais à faire plus que le grade VII.

9.—Au Canada, les pensions de vieillesse sont accordées par toutes les provinces. Le 31 déc. 1944, il y avait 187,127 personnes sur 11,500,000 qui recevaient des pensions dont la moyenne était de $24 par mois. Bien que dans l'USSR, il y eut, en 1935, plus d'un million de personnes (sur 170,000,000) qui légalement avaient droit à des pensions de vieillesse, 91,055 seulement d'entre elles en touchaient et même alors, elles ne recevaient que $4 par mois. Le Journal de Moscou, le 22 septembre 1936, relate comment 250 ouvriers de l'industrie textile des Trois Montagnes recevaient des pensions dont le total était de 70,000 roubles, ou 23½ roubles par homme, par mois — une somme mensuelle qui alors pouvait acheter 50 livres de pain ou 4¼ gallons de lait.

10.—Au Canada on peut quitter le pays sans s'attirer de punition. En Russie soviétique la peine de mort est imposée à quiconque laisse le pays (édit de novembre 1929, qui est demeuré en vigueur au paragraphe 58 du Code Pénal dans son édition de 1943); en plus la famille innocente du fugitif est soumise à cinq années de détention en Sibérie, (édit de juin 1933).

11.—Au Canada il n'y a pas de travaux forcés, si ce n'est pour les criminels dans les pénitenciers, au nombre de 2,969 en 1943. En Russie plus de 20,000,000 d'esclaves slaves meurent lentement aux travaux forcés dans les vastes camps de concentration de la KMD MVD, beaucoup d'entre eux pour des offenses insignifiantes, comme le retard dans l'arrivée au travail, la parenté avec un réfugié. Le chiffre de 20,000,000 a été pris dans "Communisme in Action", (U.S. House Document 754, 79th Congress, 2nd Session, 1946, Chapter V.)

Conseils d'hygiène

Entrain au jeu

De l'avis des hygiénistes alimentaires, l'enfant maigre n'absorbe peut-être pas assez d'aliments pour édifier les réserves d'énergie si nécessaires à l'entrain au jeu, et contre la maladie et les accidents.

Selon les experts, l'insuffisance de la réserve d'énergie peut forcer l'enfant à utiliser les protéines indispensables à sa croissance normale. Ce genre de sous-alimentation rémédiable se répand beaucoup trop au Canada, disent-ils. Ils prient les parents de mieux étudier les besoins diététiques de leurs enfants.

* * *

Surveillez vos dents

Maladie et accidents dérangent les plans de croissance de la nature. Cependant, des soins professionnels donnés à point aideront la nature et rectifieront les choses avant dommage trop considérable.

Les dentistes parlent spécialement de la carie, qui est une maladie. Une fois la dent attaquée, la destruction l'attend, à moins que le dentiste n'aide la nature dans ses plans. On rappelle aux Canadiens qu'il est important de se tenir en relation avec le dentiste et de lui faire surveiller ses dents.

* * *

Les fruits sont nécessaires

Il faut des fruits l'année durant, disent les hygiénistes alimentaires. La fin de l'été ne justifie pas la baisse ou la suppression des fruits et jus de fruits, devenus un élément si important du régime canadien.

Les hygiénistes alimentaires conseillent à ceux qui prennent leurs repas en dehors, de garder un peu de fruits ou de jus de fruits chez eux, même s'ils n'ont qu'une chambre. Prenez-en dès le lever, avant le départ pour le travail, c'est rafraichissant et sain.

Une organisation pontificale pour aider les familles éprouvées par la guerre

D'après un rapport de Mgr John O'Grady, secrétaire de la National Conference of Catholic Charities, aux Etats-Unis, le plus grand organisme de secours en Italie est la Commission pontificale de secours. Celle-ci fut établie par le Saint-Père, en 1943 sous le nom de Commission pontificale des réfugiés. Son but était de venir es aide aux familles italiennes décimées par la guerre. En 1945, le Saint-Père lui donna son nom actuel et lui confia la tâche d'aider les familles italiennes au cours des années d'après-guerre.

Parmi la plupart des services de la Commission, le service des colonies d'été pour les enfants, établies dans toutes les villes, est le plus important. L'an dernier, 250,000 enfants reçurent des soins; cette année, 850,000 allèrent aux colonies. Conduire les enfants des villes aux rivages ou dans les montagnes pour un mois est un grand bien pour les parents et les enfants.

J'ai eu l'occasion d'observer la vie dans ces colonies de vacances. J'ai pu étudier le programme et observer l'esprit des enfants et du personnel. Je n'ai pu m'empêcher de penser ce que cela signifie pour les enfants et leurs familles que de bien manger, recevoir de bons soins médicaux, vivre en plein air, même si ce n'est que pour un mois par année. L'une des tâches les plus importantes est de rapprocher l'Eglise de la vie du peuple italien.

Celui qui a pris part au travail de bien-être pendant des années, ne peut faire autrement que d'envisager les ramifications d'un tel programme. Les directeurs de la Commission pontificale et les chefs de l'Eglise cherchent les moyens d'établir un programme équivalant à leur programme d'été pour les enfants et leurs familles. Dans plusieurs villes, on trace des plans pour l'établissement de centres permanents de récréation pour les enfants. Il en est de même pour les soins médicaux. Bien dirigé, le plan peut prendre les proportions d'un programme catholique national de secours aux enfants d'Italie.

La contribution, à l'appui des colonies d'été de la Commission pontificale, est l'un des aspects les plus significatifs du programme des services de secours de la National Welfare Conference. Déjà, on a versé une somme de $40,000 en vivres, médicaments, chaussures, vêtements, etc.

Au sujet de cette contribution, il faut tenir compte des grands services rendus par la succursale Massachussetts des Fils d'Italie. Ce splendide organisme américain aide les familles italiennes par l'entremise des évêques des Etats-Unis.

Les catholiques des 0tats-Unis, et les Fils d'Italie, en particulier, font tout en leur possible pour venir en aide au peuple italien. Actuellement, celui-ci a besoin de toute l'aide matérielle de l'assistance morale de notre peuple. Il a besoin d'avoir confiance dans son habileté à reconstruire une grande nation chrétienne.

Le coin des éducateurs

Le programme de catéchisme dans nos écoles bilingues

Sur la haute récommandation de Nos Seigneurs les archevêque et évêques de cette province, l'A.I.B.A. (Association des Instituteurs bilingues de l'Alberta) proposait, au début de septembre, un programme de catéchisme pour nos écoles bilingues. Nous publions, pour tous les intéressés, la dernière circulaire du président de cette association.

* * *

le 7 octobre 1947

Bien chers professeurs,

De nombreuses lettres, venues de tous les coins de la province, nous disent la sincère appréciation de notre personnel enseignant bilingue pour l'initiative du catéchisme; elle nous manifestent leur désir de recevoir au plus tôt des précisions quant au programme du catéchisme. Je suis heureux de vous adresser ce programme aujourd'hui.

Cette année, les élèves continueront de se servir du manuel qu'ils ont déjà en mains. Les questionnaires seront rédigés en fonction des différents manuels en usage dans nos écoles bilingues, ainsi que du programme ci-joint.

Vous trouverez encore dans cet envoi des "blancs" à remplir; vous nous obligerez beaucoup en nous les retournant le plus tôt possible.

La plaquette "Notre survivance française" vous est adressée à titre gratuit. Veuillez la lire attentivement, la discuter peut-être dans vos réunions de professeurs; elle sera pour tous une source d'inspirations dans le grand travail d'éducation nationale de notre jeunesse.

Nous comptons sur la bienveillante générosité de tous nos professeurs, membres de l'A.I.B.A., pour payer la contribution annuelle de $1.00, laquelle nous permet de rencontrer les dépenses d'administration tout en servant la cause française.

Je vous dis un dernier merci et demeure,

Sincèrement vôtre,

Maurice Lavallée,
président.

* * *

Programme de catéchisme 1947-48

Aucun manuel spécial n'est requis, cette année.

Répartition générale:

Examen de Noël: (Il vous sera adressé pour la première semaine de décembre.)

1.—Les sacrements en général.
2.—Le Baptême.
3.—La Confirmation.

Examen de Pâques: Les 5 autres sacrements.

Examen de juin: (Vendredi de la première semaine, probablement.)

1.—Revue des sacrements.
2.—La prière et les sacramentaux.

On pourra, après l'examen de Noël, faire la revue du credo; cela pourrait aider à la préparation de Noël, vue que certains articles se rapportent à cette grande fête. La revue des Commandements pourra être faite après l'examen de juin, dans nos catéchismes de préparation aux vacances.

LES SACREMENTS

Grades:	3-4	5-8	9-12
Ce qu'ils sont		x	x
Leurs noms	x	x	x
D'où leur vient leur pouvoir			x
La grâce qu'ils produisent		x	x
Sacrements des morts		x	x
Sacrements des vivants		x	x
Leur réception indigne		x	x
Efficacité des sacrements	x	x	x
Sacrements qu'on ne peut recevoir qu'une fois: Noms	x	x	x
La raison: le caractère		x	x
Durée de ce caractère		x	x
La grâce sacramentelle	x	x	x
Le Baptême:			
Ce qu'il fait	x	x	x
Sa nécessité	x	x	x
Qui peut baptiser	x	x	x
Manière de baptiser	x	x	x
A quoi il engage		x	x
Sortes de baptême		x	x
Leurs effets		x	x
Pourquoi le nom d'un saint		x	x
Le parrain et la marraine		x	x
Pourquoi		x	x
Leurs obligations		x	x
Liturgie du Baptême:			
Interrogatoires		x	x

Grades:	3-4	5-8	9-12
Signes de croix	x	x	x
Pater et Credo	x	x	x
Sel de la sagesse	x	x	x
Exorcismes		x	x
Epheta, promesses, onctions		x	x
Vêtement blanc, cierge	x	x	x
Explication des cérémonies de la profession de foi			x
Renouvellement des promesses du baptême	x	x	x
Liturgie de la Confirmation:			
Imposition des mains	x	x	x
Onction — soufflet	x	x	x
La Confirmation:			
Ce qu'elle donne	x	x	x
Qui peut confirmer	x	x	x
Comment l'évêque confirme	x	x	x
Ses paroles		x	x
Nécessité de l'état de grâce	x	x	x
Préparation à la recevoir		x	x
Nécessité de la recevoir		x	x
Le Saint-Chrême		x	x
Pourquoi onction et soufflet		x	x
Ses effets		x	x
Les dons du Saint-Esprit			x
Effets de chacun			x

L'Ecriture sainte au service du catéchisme
Grades 7 à 12
LES SACREMENTS

Raison d'être des sacrements:

Pour besoins de la vie surnaturelle:

Naissance: Nous naissons à cette Vie par le Baptême: "Il faut que vous naissiez de nouveau. . ." Jean, III.

Croissance: Nous nous fortifions et grandissons par la Confirmation. "L'Esprit Saint que je vous enverrai vous revêtira d'une force d'en haut". (Luc,24).

Nourriture: Nous nous nourrissons par l'Eucharistie. "Ma Chair est vraiment une nourriture." Jean, VI, 5-6.

Guérison: Nous nous guérissons par la Pénitence. "Je suis venu pour les malades qui ont besoin de médecin." Luc V, 31.

Derniers secours: Nous nous préparons à bien mourir par l'Extrême-Onction. "Ils imposeront les mains aux malades." Marc XVI, 18.

Pour les besoins de l'Eglise:

Les chefs pour la gouverner sont fournis par l'Ordre: "Allez, enseignez toutes les nations. . ." Matth. XXVIII, 19.

Eglise continuée:

Les **sujets** pour la perpétuer sont fournis par le Mariage. "Au commencement le Créateur fit un homme et une femme".

Ce qu'ils sont:

Jésus veut attacher sa grâce à ses signes sensibles: Guérison du sourd-muet (Marc VII, 33.

Signes sensibles: Jésus met les doigts sur ses oreilles, de la salive sur sa langue, élève les yeux au ciel.

Pour donner la grâce:

"Je suis venu pour qu'ils aient la Vie avec abondance. Jean X.

Sacrements des morts:

"Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé." Marc XVI, 16.

"En vérité, je vous le dis, tous les péchés seront remis aux enfants des hommes." Marc III, 28.

Sacrements des vivants:

"Que celui qui est juste devienne plus juste encore." Apoc. 22.

Réception indigne:

"Ne donnez pas les choses saintes aux chiens. . ." Matth. XVI, 6

"Quiconque mangera ou boira le calice du Seigneur indignement sera coupable du Corps et du Sang du Seigneur." I Cor. XI, 27.

Sacrements qu'on ne reçoit qu'une fois — Le Baptême:

"Vous êtes une race choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple conquis." I Pierre II. 9.

"Nul, s'il ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit, ne peut entrer dans le royaume de Dieu." Jean III, 5.

Sa nécessité:

"Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé." Marc XVI, 16.

Qui peut baptiser:

Sa pratique: Jean-Baptiste baptisait. Matth. III, 13.
S. Pierre baptise 3000 personnes à la Pentecôte. Actes II, 38-41
Saint Paul baptisé par Ananie. Actes IX, 18.

Baptême du sang:

Martyre des Saints Innocents: Matth. II, 16-18.

La Confirmation:

La première: Pentecôte. Actes II, 14.

Qui peut confirmer:

Jésus impose les mains aux petits enfants. Marc X. 16.

Pierre et Jean firent des prières pour les Samaritains. . . ils leurs imposèrent les mains et reçurent le Saint-Esprit." Actes VIII.

Sa préparation:

"Ils s'étaient préparés par le recueillement et la prière. Act. I

LITURGIE

Le Programme (grades 5 à 12) comprend aussi la connaissance des Evangiles des dimanches: sept. à déc.; l'historique des fêtes d'automne: Toussaint, Défunts, Christ-Roi, dim. des Missions, Nativité de Marie, 8 sept.; Saint Rosaire, 7 octobre; Immaculée-Conception, 8 déc.; Noël: sa préparation: Avent; sa célébration: semaine de Noël.

P.S.—Veuillez noter que l'examen de Noël portera seulement sur les trois points suivants:

1.—Les sacrements en général.
2.—Les sacrements de Baptême et de Confirmation.
3.—La partie liturgique pour les grades concernés.

Déclaration communiste

Paris. — Jacques Duclos, chef communiste français, a déclaré que par suite de la formation d'un bloc rouge en Europe, la France ne "succombera jamais sous les coups du dollar américain".

BILLET

Coeur d'oiseau

par Camille LESSARD

Deux par deux
les mouettes défilent.
Elles s'en vont
chercher le repos
dans quelque coin
de rocher clos.
Ils sont bien chanceux,
ces oiseaux,
ils ne sont pas seuls
quand le jour s'effeuille.
Ils sont maintenant disparus,
mais pas tous, à la vue.
Arrive un retardattaire
bien loin en arrière.
Il est seul, celui-là,
bien seul, dans le ciel bas.
A-t-il perdu son partenaire?
Est-ce un célibataire? . . .
Je n'en sais rien.
Il s'en va seul
vers le lieu du repos,
Tout fin seul,
là-haut. . . .
Lui fera-t-on un coin
pour attendre
le lever du matin?
Ceux qui sont deux
à vivre leur vie,
auront-ils pitié
de celui qui est seul?
Y a-t-il, dans la gent ailée,
des drames isolés
comme parmi les humains?
Un coeur d'oiseau
peut-il souffrir, en somme,
comme un coeur d'homme?
comme un coeur de femme?

Décès de M. Ouimet à Bonnyville

La paroisse a été plongée dans le deuil par la mort de son pionnier, M. Wilfrid Ouimet, décédé le 6 octobre à l'âge de 89 ans. Coïncidence qui n'arrive que très rarement, M. Ouimet qui fit sa première communion et reçut le sacrement de confirmation dans le mois d'octobre, épousa Mlle Amanda Dagenais le 21 octobre 1880, remit aussi, durant ce même mois, son âme entre les mains de Dieu. C'était son suprême désir, et le ciel l'a exaucé.

Désirant chercher fortune ailleurs, M. Ouimet avec son épouse et sa famille quittèrent Ste-Rose, P. Qué., en 1906 pour venir s'établir dans l'Ouest. La première paroisse qui leur offrit quelque opportunité fut Beaumont. Mais leurs désirs n'étaient pas tous comblés. Au milieu de mille misères et déceptions, M. Ouimet et son épouse, qui le consolait et le secondait en tout, ainsi que quelques-autres membres de la famille, vinrent défricher parmi les sauvages la terre neuve qui devait leur servir de source de vie. Malgré toutes les épreuves qui l'assaillaient de tous côtés, M. Ouimet parvint à se choisir un bon coin de terre lui permettant de vivre du fruit de ses labeurs. Jouissant d'une excellente santé, il ne tarda pas à améliorer son sort et quelque temps plus tard une majestueuse maison s'élevait au milieu de la nature encore sauvage. Le cher homme vieillissait toujours, mais jamais une plainte ne s'échappait de ses lèvres lorsque ses épaules se courbaient de plus en plus sous le poids des fardeaux.

Au printemps de 1947 M. Ouimet dut s'aliter quelques semaines à l'hôpital Saint-Louis pour retourner ensuite chez lui en convalescence. L'heure fatale était cependant marquée du doigt de Dieu, car dans l'après-midi du 6 octobre, M. Ouimet avait à son chevet le R.P. Lapointe qui récitait les prières des agonisants. Avant de mourir il avait vivement désiré la présence de ce prêtre. Le soir vers les sept heures, il rendit son âme à Dieu.

Les funérailles eurent lieu jeudi le 9 octobre, en l'église Saint-Louis de Bonnyville. En dépit des mauvais chemins et d'une température un peu maussade, une grande foule s'y était rendue, créant une atmosphère d'une grande pitié. Le saint sacrifice de la messe fut offert par le Rév. J.-E. Lapointe, curé de Beaumont, accompagné à l'autel du R. P. Connoir, curé de Saint-Joseph, et du Rév. G. Tardif, vicaire de Bonnyville, comme diacre et sous-diacre. Le R. P. Lerouge, curé de Bonnyville, assistait au choeur. Les porteurs étaient MM. Albert Dargis, Narcisse Dairy, Jos. Baril, Armand Mercier, Willy Paquette, Eug. Baril. M. Nap. Vallée portait la croix. La quête fut faite par deux des petits-fils du défunt, MM. Jocelyn Ouimet et Clément Marcotte.

M. W. Ouimet laisse dans le deuil quatre filles: Bertha; Mme .-R. Marcotte (Ernestine); Mme Arthur Marcotte (Flavienne) de Lewiston, Main; Mme Paul Corbière (Armandine), de Mallaig; ses fils: Etienne, Antonin, Elphège; ses brus, Mme Hector Ouimet (Albertine Bourassa), Mme Etienne Ouimet (Alice Roux), Mme Antonin Ouimet (Laurette Ouellette), Mme Elphège Ouimet(Florence Roberge); ses gendres: MM. H.-R. Marcotte, Arthur Marcotte, de Lewiston, Paul Corbière, de Mallaig; trois soeurs: Mme Théophile Chalifoux, de Morinville; Mme Eug. Joly, de Ste-Rose-de-Laval; Mme Eug. Joly, de St-Vincent-de-Paul; deux beaux-frères: MM. Rodrigue Dagenais, de Montréal, Adolphe Dagenais, de Ste-Rose-de-Laval; deux belles-soeurs: Sr M. de St-Maxime, chez les Soeurs Ste-Croix, à St-Laurent, et Mme Clovis Ouimet, de Ste-Rose. M. Ouimet comptait aussi 35 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

A tous ses parents si cruellement éprouvés nous offrons nos plus sincères condoléances.

TRIBUNE LIBRE

Opinion du lecteur

Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Les défaitistes

Edmonton, le 12 octobre 1947

Monsieur le rédacteur,

Mes félicitations pour vos articles sur la question de la radio. Vous nous montrez le courage et la dignité. Nous en avons tous un peu besoin. J'ai bien aimé aussi la déclaration officielle de l'A.C.F.A., un exposé solide, objectif de la question de la radio française dans l'Ouest. C'est du bon travail que vous faites là et je félicite les responsables. J'espère que ceux-ci recevront de tous les nôtres le support auquel ils ont droit.

Un mot aussi de vos articles de l'Observatoire de la semaine dernière. N'ayez pas peur de dire la vérité et de rappeler de temps en tmps des points de notre histoire. Vous ne pouvez imaginer comme on l'ignore. Ça se comprend, on ne l'enseigne pas dans les écoles. Je me demande encore pourquoi cela. Est-ce qu'on aurait peur de montrer que les Canadiens français sont venus ici avant les autres, et qu'ils ont ouvert le pays à la civilisation chrétienne dont on parlait tant durant la guerre pour nous envoyer nous casser la gueule de l'autre côté? Si nos jeunes connaissaient un peu mieux l'histoire de leur pays, ils auraient bien plus de fierté. Et pas mal de vieux aussi.

Vous avez bien fait de donner une petite leçon aux défaitistes. Ça leur apprendra, s'ils sont capables d'apprendre quelque chose, à ne pas trop se montrer. Il y en a trop qui vivent des Canadiens français ou qui ont des positions à cause des Canadiens français et qui s'en vont, une fois qu'ils sont servis, travailler contre eux etles trahir. J'aurais aimé vous entendre parler de ces choses-là. Montrez-nous que les défaitistes ont des âmes trop vulgaires qui manquent de courage, de dignité et de fierté. Si vous en avez l'occasion, ne manquez pas votre coup. Trop de catholiques aujourd'hui en sont rendus à ne plus cherther et défendre la justice, mais rien que leur petite tranquilité et leurs aises. Et cela, sous prétexte de bonne entente. S'il nous arrivait une bonne persécution, comme en Europe, on les verrait encore pencher du côté des plus nombreux pour être bien. On n'a pas plusieurs âmes, on n'en a rien qu'une.

Je vous remercie, Monsieur le rédacteur, de votre hospitalité et veuillez agréer mes sentiments respectueux.

Un Canayen.

* * *

Félicitations

Edmonton, Alberta,
Jour d'Actions de Grâces 1947

M. le rédacteur,
La Survivance.
Cher monsieur,

Depuis longtemps déjà je désirais vous écrire un petit mot afin de vous témoigner ma reconnaissance pour la vaillance et la fierté avec lesquelles vous défendez la cause des Canadiens français contre toutes les attaques malveillantes. Je ne doute pas, en effet, qu'un rédacteur aime connaitre la réaction de ses lecteurs; il fait toujours plaisir de savoir que ceux-ci sont satisfaits du ton et de la teneur des éditoriaux.

Après avoir rendu grâces à Dieu pour tous ses bienfaits tant matériels que spirituels, je profite donc de ce Jour d'Actions de Grâces pour venir vous féliciter, vous "rendre grâces". Vos articles éclairés et convaincus sont une aide puissante à la sauvegarde de notre langue et, par ce fait, à la conservation de notre foi catholique.

Lorsque l'on nous rabroue, vous vous préoccupez fort peu du titre de celui ou celle qui a ainsi attaqué les vôtres. Que l'on s'appelle Edmonton Bulletin, Fallow ou même Jenvrin vous ne vous gênez pas pour répondre hardiment et d'une main de maître.

Vous prouvez donc, on ne peut mieux, que "La Survivance" est complètement **indépendante de toute attache politique** ou autres. Le but pour lequel ce journal fut créé — la sauvegarde de nos droits — ne fut jamais autant démontré qu'il ne l'est depuis quelques mois.

Recevez donc, M. le rédacteur, l'assurance de ma gratitude la plus profonde. Vous pouvez être certain que, tant que vivra "La Survivance" et toute nos organisations nationales nous, les Canadiens français qui avons su tenir tête à tant d'attaques, nous les descendants d'ancêtres qui ont préféré continuer la lutte plutôt que de lâcher, nous tiendrons bon; et, n'en déplaise à Mme Jenvrin, dans 25 ans d'ici le verbe français continuera à se faire entendre plus que jamais dans nos belles provinces de l'Ouest. Nous voulons vivre, donc nous vivrons!

Merci beaucoup et respectueux hommages.

Entêté.

"Fair Play"

Monsieur le directeur de
La Survivance:

Je viens vous demander une petite place dans vos colonnes pour la réfutation de l'injure et l'injustice dont nous sommes victimes.

Au cours des derniers siècles, les Anglo-Saxons protestants nous ont-ils assez écorché les oreilles avec leur "Fair Play" dont il s'enorgueillissent à outrance.

Rien de plus faux! Les faits de notre histoire le démontrent clairement.

"Fair Play" la déportation acadienne?

"Fair Play" les lois iniques qui supprimèrent les écoles catholiques et françaises dans de si nombreuses provinces du Canada?

"Fair Play" le refus de postes de radio français au service de nos minorités française de l'Ouest canadien (sept. 1947)?

Oh! la liste pourrait être longue. A quoi bon? Elle serait nauséabonde. Ces malfaiteurs qui nous imposèrent des épreuves crucifiantes à travers les siècles de notre histoire nationale, ne réussiront jamais quoi qu'ils fassent à altérer notre destinée; et cela malgré toute la haine implacable qu'ils nous ont vouée et montrée si souvent.

S'ils se réclament d'une majorité aujourd'hui, elle ne sera pas toujours la leur; de cela ils peuvent être certains.

En ce qui nous concerne, il ne s'agit pas de courber l'échine. Haut les têtes et les coeurs! Canadiens français. C'est au pays tout entier que nous faisons appel. Nous ne cesserons de réclamer et de défendre sans relâche notre Dieu et nos droits, et cela de l'Atlantique au Pacifique, car le Canada dans sa totalité est nôtre. Nous n'acceptons pas que certaines sectes se permettent la dissection de notre patrie.

Une injustice incommensurable contre les justes droits de l'homme vient d'être commise par le refus de cette radio française dans l'Ouest. Au nom de cette même démocratie qu'on exalte sans la voir hélas! bien souvent mise pratique, nous demandons prompte rectification aux responsables.

Nous ne doutons pas que parmi les Anglo-Canadiens il y a des coeurs honnêtes et nobles qui souffrent avec nous et qui plus encore ressentent une profonde humiliation des actes des leurs pour cette iniquité nouvelle qu'on vient de nous imposer. Nous nous adressons à eux aussi pour rectifier l'ignominie commise contre nous par leurs compatriotes.

La postérité jugera leur action d'aujourd'hui.

Une voix de l'Ouest,
M. Antelme

L'Etat américain du New Hampshire a été ainsi nommé, en 1629, par le capitaine John Mason, du Conseil de Plymouth, en souvenir du comté de Hampshire, en Angleterre.

La paroisse de Legal prépare la construction de son église

Le grand événement de la saison, dimanche, restera la visite pastorale de Son Excellence Mgr J. H. MacDonald, archevêque d'Edmonton. Mgr fit son entrée solennelle à 3h. pour confirmer 83 enfants et ouvrir officiellement la campagne de souscriptions pour la nouvelle église. La chapelle temporaire était remplie à déborder. Dans son discours, Mgr félicita les enfants de leur savoir, c'est-à-dire leurs réponses aux questions de catéchisme; par exemple: "Quel est le dernier sacrement?" —"Le mariage". fut la réponse. Pour la confirmation, Mgr était assisté de l'abbé Geo. Primeau, vicaire, et de l'abbé M. McAnally, du Séminaire. M. Pat. Montpetit, doyen des marguilliers et Mme Montpetit représentaient les parrains et marraines des confirmands.

Parlant ensuite de la construction de la nouvelle église le plus tôt possible, Mgr donna comme modèle d'action et exemple de succès la récente campagne diocésaine dont le résultat dépassa de 20 pour cent les plus hautes espérances. "La consigne sera la même: Priez, travaillez, donnez! Que votre don ne soit pas seulement ce qui vous plaira, mais un véritable sacrifice. Vous aurez alors la satisfaction d'avoir fait votre devoir et de réaliser ainsi vos plans et vos projets."

Après la cérémonie, une quarantaine d'invités, membres du comité de souscriptions, se réunirent au couvent et prirent part à un banquet en l'honneur de Mgr. préparé par les Soeurs et servi par leurs élèves. Ce fut en même temps la première assemblée de la campagne. M. Geo. Montpetit, maire du village, fut nommé président avec Mme Graves; M. Jos. Demers et M. Lucien Provost, vice-présidents et M. Léo Carrière, trésorier. Commencée sous le patronage et avec la bénédiction de Monseigneur, la campagne escompte déjà un immense succès, confiée comme elle l'est à un groupe de personnes habiles et dévouées.

Présenté par M. le curé, Mgr. dans un discours d'inauguration, renouvela ses directives de coopération et ses promesses de réussite. Il cita plusieurs exemples de petites missions qui ont accompli des merveilles à leur propre surprise. M. Geo. Montpetit remercia Son Excellence pour ses paroles aimables et encourageantes. En partant, Mgr laissa comme mot de ralliement: "Si cela peut se faire; pourquoi ne pas le faire?" Il est entendu que le comité de régie se réunira les mercredis soirs au presbytère, et le comité général, les dimanches, au couvent, par la grâce des Soeurs et le manque de salle paroissiale.

* * *

Mlle Joan Burger, d'Edmonton, a passé la fin de semaine d'action de grâces chez son oncle au presbytère et prit part aux cérémonies de dimanche.

* * *

Avant la confirmation, M. le vicaire G.-. Primeau administra le sacrement de baptême à Mlle Marie-Thérèse-Paulette, née le 27 septembre, premier enfant de M. Paul Mercier et de son épouse Thérèse Chalifoux. M. et Mme Albert Chalifoux, de Morinville, remplirent les fonctions de parrain et marraine.

* * *

Encore dix jours de beau temps et les battages seront finis.

MORINVILLE

Nous avions l'heureux privilège, dimanche le 12 octobre, de recevoir officiellement notre bien aimé Père spirituel, Son Excellence Mgr MacDonald, pour la confirmation de nos enfants. Il assista à la grand'messe et interrogea nos petits enfants. Nous en comptions cent vingt qui tous ont bien su répondre aux questions de Son Excellence. Il les confirma ensuite et laissa aux parents, après la confirmation, un message bien important: à savoir que les parents doivent être pour leurs enfants des exemples vivants dans la pratique des vertus chrétiennes, s'ils veulent que leurs enfants soient vraiment des soldats du-Christ, non seulement au jour de leur confirmation, mais tous les jours de leur vie.

Son Excellence était accompagnée d'un de nos séminaristes diacre, M. Michael MacNalley. M. et Mme Montpellier servaient de parrain et marraine par procuration. Nous les remercions sincèrement, ainsi que nos dévouées religieuses et les parents qui par leur assistance ont fait de cette cérémonie un vrai succès. Son Excellence et son assistant dînèrent au presbytère après la cérémonie. Ensuite ils partirent pour Legal où M. l'abbé Tessier les attendait pour la confirmation de ses enfants.

* * *

Le restaurant du grand chemin a de nouveau ouvert ses portes, nous dit-on, depuis quelques jours, sous l'habile direction de M. Baril, autrefois boulanger à Saint-Albert. Nous souhaitons la bienvenue à M. Baril et à sa famille, et bon succès dans sa nouvelle besogne.

* * *

Nous apprenons aussi que M. Emery Tellier est parti pour l'hôpital à la fin de la semaine passée. Nous espérons que son cas n'est pas grave et qu'il nous reviendra sous peu. M. G.-M. Deschenes, qui est à l'hôpital depuis quelques semaines, se rétablit assez rapidement malgré son âge.

* * *

Come on vous le disait la semaine passée, nos amis de Montréal sous l'habile direction de M. André Carmel seront ici à Morinville vendredi soir prochain, pour nous entretenir de nouveau par leurs exploits théâtrals. Soyez assurés que cette deuxième soirée sera aussi intéressante que la première et sera encore plus variée. Il y aura de quoi pour tous les goûts. Venez donc vous amuser, vous recréer et amenez vos amis qui n'ont pas encore joui de l'habileté des artistes. La séance commence à 8h.30 précises.

* * *

M. et Mme Lawrence MacDonald ainsi que M. et Mme Ernest St-Laurent faisaient baptiser chacun un nouveau garçon, hier après-midi. Nos félicitations à ces deux couples.

Directeur général de l'Apostolat de la Prière

Québec. — Le R.P. Gérard Tremblay, s.j., appelé en août dernier au secrétariat général de l'Apostolat de la Prière à Rome, vient d'être nommé directeur général de cette importante association qui compte à travers le monde trente-cinq millions de membres.

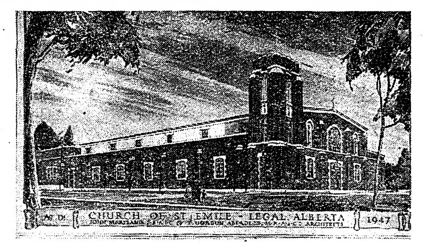
Le P. Gérard Tremblay, montréalais, est un ancien élève du collège Sainte-Marie à Montréal où il a été aussi professeur.

Secrétaire français de l'épiscopat

Ottawa. — L'abbé Lucien Beaudoin, secrétaire de Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, a été nommé secrétaire français au secrétariat permanent de l'épiscopat canadien.

Il succède à Mgr Paul Bernier, qui est parti pour Rome où il assumera de nouvelles fonctions au secrétariat d'Etat à la Cité du Vatican.

Lisez et faites lire la Survivance.



La future église de Legal.

PLAMONDON

Le 4 octobre, à 10h.30, eurent lieu les funérailles de Mme Edouard Plamondon (née Otillia Duperron). C'était le jour même de sa fête. Elle aurait eu alors 49 ans.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, 4 garçons: Urbain, Albine, Donald, Milford, tous de Plamondon, Milford étant le dernier de la famille, âgé de 9 ans; et trois filles: Mme Phil Johnson (Lucia), Mme Aristide Germain (Zéa), Mlle Mildred Plamondon; sa mère, Mme Julien Duperron, âgé de 89 ans; trois frères: Daniel et Wilfrid, de Chilliwack, B.C., Abraham, de Détroit, Michigan; quatre soeurs: Mme John Bélanger, Mme Evangéliste Harpe, Mme Ed. Boutin, Mme Mélanie Harpe, tous de Lake Lulaneau, Michigan; enfin tous les parents de son mari qui estimaient la défunte comme leur propre fille. A toute cette famille éprouvée, à son époux qui la soutint, sans relâche par son courage inlassable, pendant sa longue et douloureuse maladie, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Mme Plamondon est décédée à l'Hôpital général d'Edmonton. La dépouille mortelle, accompagnée de son époux, fut conduite par Connelly-McKinley ici le vendredi, veille des funérailles, et a été exposée dans notre église paroissiale. Toute cette nuit, parents et amis affluèrent pour prier pour cette personne tant aimée de tous. C'était un grand privilège et digne de sa grandeur d'âme que de passer sa dernière nuit sur terre au pied du St-Sacrement. Le service fut chanté par le R.P. Ouellette, o.m.i.; l'absoute fut donnée par notre curé, M. S. Loranger. De nombreuses messes furent offertes pour le repos de l'âme de la défunte, montrant combien elle était estimée de tous. Pendant le service, on entendit le "Tota Pulchra es maria", ce cantique si touchant pour notre Mère du Ciel.

Comme nous l'avons tant aimée durant sa vie ici-bas, ne l'oublions pas maintenant dans nos prières. En même temps que nous souhaitons courage au mari éploré et sa famille, nos coeurs murmurent tout bas: que son âme repose en paix.

FORT KENT

De passage au presbytère pour quelques jours, le R.P. Fabre, o.m.i Il nous chanta la grand'messe dimanche dernier. M. le curé en profita pour aller à sa mission d'Holyoke. Le sermon du bon Père sur l'origine du Rosaire fut très écouté par tous et espérons que tous mettront en pratique la dévotion au rosaire. Il y avait 35 ans, le bon Père passait à Fort Kent. C'est dire qu'il a trouvé du changement. Il retournait à St-Paul où il a son poste comme vicaire.

* * *

La famille de M. Edmée Labrie annonce que son fils Marcel sont maintenant domiciliés à Edmonton. M. Hervé Levasseur a acheté les propriétés de M. Edmée, et Mme Lucien Bourbeau celle de Marcel. M. Bowsfield a acheté le garage de M. Labrie. Nous souhaitons à chacun prospérité dans leurs échanges.

* * *

Les battages avancent lentement à cause du mauvais temps assez fréquent. Confions-nous en la Providence; c'est le bon Dieu qui est le Maitre.

* * *

On nous annonce les prochains mariages de M. Jos. Collins à Mlle Laura Dupuis, et de M. Raymond Ducharme à Mlle Nora Desilets.

* * *

Notre bazar annuel aura lieu cette année le 26 octobre. Tous se préparent pour en faire un succès.

* * *

Mmes Henry Levasseur, Edwin Collins et Willie Michaud sont revenues de la ville où elles ont reçu des soins médicaux.

* * *

Est allée en ville aussi par affaires, Mme Adrien Rondeau.

* * *

Les canards sont en abondance dans ce coin-ci, et les chasseurs sont nombreux. Que ces pauvres oiseaux se font donner le "diable"!

* * *

La famille de M. Willie Michaud a reçu la courte visite de leur fils, le Père Guy Michaud, o.m.i., maintenant supérieur à Saint-Paul. Il s'était rendu à Bonnyville pour la réunion des prêtres. A son passage il baptisa son petit neveu sous les prénoms de Joseph-Achilles-Martin, fils de M. et Mme Claude Michaud (née Eveline Leblanc). Les grands-parents, M. et Mme Achilles Leblanc, de Wandering River, étaient le parrain et la marraine. Félicitations à chacun.

Communications faciles

Ottawa. — Des télétypes de grande vitesse sont maintenant en usage à Fort Churchill, afin de faciliter les communications entre les quartiers généraux de l'armée, à Ottawa, et les camps militaires de la Baie d'Hudson.

On peut donc maintenant communiquer très facilement avec Washington et Londres aussi bien qu'avec Ottawa.

TANGENTE

M. Alfred Boutin nous revient enchanté de sa promenade dans la vieille province de Québec. Il fait bon visiter les "connaissances" chères de l'Est, mais c'est encore mieux de vivre dans l'endroit où l'on a travaillé et peiné. Dans le moment, M. Boutin a élu domicile chez M. et Mme Romuald Lussier.

Mardi le 7 octobre, notre localité avait l'honneur de recevoir S. Exc. Mgr Joseph Guy, o.m.i., ancien vicaire apostolique de Grouard. C'est sous lui qu'on fonda la paroisse des Sts-Martyrs canadiens en 1930. Il était accompagné du R.P. Léon Nadeau, o.m.i., curé de Falher. Les visiteurs parcoururent les différents étages de notre couvent-pensionnat et furent accueillis par les RR. Soeurs Ste-Croix et les élèves pensionnaires. Reconnaissance donc à S. Exc. Mgr Guy pour sa bienveillance et ses bénédictions.

* * *

Mme Réal Portelance est retournée, mercredi, le 8 octobre, à l'hôpital de McLennan d'où elle fait part à sa famille et à tous ses amis de la naissance d'une fille.

* * *

On a annoncé définitivement, dimanche dernier, une retraite paroissiale du 26 octobre au 1er novembre. Elle sera prêchée par le R.P. Gabriel Morvan, o.m.i., de Montréal. Il faudra faire diligence dans les travaux des battages pour prévenir et l'hiver et le temps disponible pour ces jours de prières et de réflexion. Une neuvaine à Notre-Dame de Fatima est en cours pour le succès de la retraite.

JOUSSARD

Mmes Julien Carrier et Willie Charrois ont eu le plaisir de revoir MM. Jean-Baptiste Dalton et Henri Dalton, d'Edmonton, qui sont venues passer quelques jours en visite ici.

* * *

Depuis le premier octobre, M. Archille Plante transporte la malle. M. Arthur Comeau a cédé sa place, mais il garde encore le transport des marchandises.

M. Ebraïm Blouin est revenu passer quelques jours chez ses enfants à Joussard.

Mlle Yvette Bachand est partie chez son frère à Falher pour quelques semaines et Mlle Hélène Laitre est allée la rejoindre.

* * *

Mme J. Brassard et sa fille Mona sont parties depuis quelques jours en voyage à Edmonton.

La semaine dernière, Mme Alfred Blouin est allée avec ses enfants en visite chez ses parents à Nampa. Au cours du voyage, le deuxième de ses enfants, François est tombé malade. Il est hospitalisé à High Prairie. Nous espérons que les soins compétents du médecin le remettront sur pieds et qu'il pourra nous revenir prochainement.

* * *

Le 9 octobre, eut lieu à la Mission St-Bruno de Joussard, la bénédiction de la statue de Notre-Dame du Cap. Cette statue est un don de Son Excellence Mgr Joseph Guy, o.m.i., et c'est Mgr lui-même qui a présidé la cérémonie. La statue est érigée entre l'église et le couvent. Une foule nombreuse a assisté à la bénédiction. La Vierge du Cap répandra donc ses grâces de prédilection sur la mission Saint-Bruno. Espérons qu'un jour viendra où chaque centre catholique aura le bonheur de posséder une statue de Notre-Dame du Cap.

* * *

Nous sommes heureux de revoir parmi nous, notre curé, M. l'abbé Wilfred Dubé. Il revient de l'Est. Encore une fois, nous lui offrons nos plus cordiales sympathies dans l'épreuve qu'il a subie par la mort de son père.

En même temps nous remercions les RR. PP. de la Mission St-Bruno qui ont si bien remplacé notre curé, pendant son absence.

* * *

La construction de notre église avance rapidement tous les jours. La semaine passée nous avons pu voir s'élever la croix qui domine le clocher. Cela nous donne l'espérance que dans un futur rapproché nous entendrons la messe dans notre église.

* * *

La première partie de cartes organisée par les Dames de l'autel aura lieu dimanche prochain dans l'école.

BONNYVILLE

Lundi dernier, au milieu d'un grand concours de paroissiens et de prêtres visiteurs pour la circonstance eut lieu une touchante et pieuse messe de Requiem à l'occasion de l'anniversaire de la mort du regretté M. l'abbé Benoit Marchand, curé de Saint-Louis de Bonnyville qui trouva la mort à la suite d'un accident d'auto.

On comptait vingt-deux prêtres des paroisses environnantes et quelques étrangers parmi lesquels nous remarquons le R.P. Boucher, o.m.i., provincial des Oblats, le Rév. J.-E. Lapointe, notre ancien curé, maintenant de Beaumont.

La messe de Requiem fut célébrée par l'abbé L. Connoir, de Saint-Joseph, assisté du Rév. Chalifoux, c.s., de Saint-Vincent, et du R.P. Guy Michaud, o.m.i., curé de Saint-Paul, un ancien enfant de la paroisse.

La messe fut précédée de la récitation de "Laudes" par le clergé et du Benedictus à 4 voix mixtes de Perrichot. La messe fut entièrement en chant grégorien, exécutée par la chorale des hommes et des enfants de l'école, sous la direction de notre curé, M. l'abbé R. Lerouge. Le tout eut un très beau succès.

L'absoute fut suivie du chant du De Profundis. Les versets impairs étaient rendus par un choeur d'hommes à 3 voix et les versets pairs par le choeur mixte à 4 voix, de Besnier.

Tous les prêtres du district restèrent pour une réunion d'Action catholique. La paroisse était heureuse de manifester son pieux souvenir pour son ancien curé. Nous étions également heureux de revoir le Père Lapointe qui nous semble toujours l'un des nôtres; nous le pressons de nous revenir aussi souvent qu'il le pourra. Il est assuré de la plus grande bienvenue.

BEAUMONT

M. Raymond St-Jacques et sa soeur, Mme Calixte Magnan, se rendirent à Falher visiter leurs parents dans le courant de la semaine dernière.

* * *

Mme Rosalie Massé, de Looma, accompagnée de sa nièce Mlle Yvonne Bérubé, est allée visiter sa soeur, Mme Albert Fournier, et d'autres parents à Butte, Montana.

* * *

En visite chez les familles Vallée, leur soeur Mme Paul Rhéaume, de Falher.

* * *

Autres visiteurs, de Végreville: Mme Eugène Poulin, mère de Mme Aimé Labonté, ainsi que la soeur de cette dernière avec son mari, M. Jos. Landry.

* * *

Le mariage de M. Armand Rodrigue avec Mlle Alice Rémillard, de Legal, est annoncé.

* * *

Nous voyons passer de ce temps-ci M. Albert Rivard, avec un beau gros char neuf, model 1948 Packard.

* * *

Depuis de nombreuses années, M. Léopold Magnan conduit un camion pour faire du transport pour le public. Nous croyons qu'il ne lui était jamais arrivé aucun accident. La semaine dernière conduisant un voyage d'animaux à la ville, sur une route haute, étroite et trempée, le camion glissa dans le fossé à la renverse et prit feu. Heureusement que M. Magnan eut le temps et la bonne idée de sauter. Il put sortir son compagnon du camion avant qu'il ne fût brûlé vif avec la voiture. Ils réussirent aussi à sortir les animaux.

* * *

Le battage a été suspendu pour huit jours à cause de la pluie, mais ça doit reprendre ces jours-ci, si la température le permet, et si le bon Dieu le veut.

* * *

On pensait avoir une bonne grosse surprise à vous annoncer cette semaine, mais c'est remis après le battage, parait-il. Suivez bien nos annonces, si vous voulez ne pas manquer celle-là. Elle en vaut la peine.

La Corey

La semaine dernière, les Religieuses avaient le grand plaisir de recevoir deux révérendes Mères de Nicolet: les RR. Mères Pantaléon et Marie-Ange, qui font actuellement la visite de leurs maisons dans l'ouest. Cette fin de semaine, notre Soeur supérieure, accompagnée de Soeur Omer Marie, se rendait en ville.

* * *

La pluie de la semaine dernière a fait arrêter les battages. Plus de la moitié du grain est cependant ramassé.

* * *

Mlles Murielle et Simone Nadon sont allées à Saint-Paul récemment.

* * *

Depuis nos dernières nouvelles, M. et Mme P. Bonin ont fait baptiser une nouvelle fille sous les noms de Marie-Anne-Marguerite-Sylvia, avec son oncle Joseph comme parrain, et Mlle Sylvia Nadon comme marraine.

* * *

M. et Mme Léon Bureau annoncent l'arrivée d'une nouvelle fille qui fut baptisée dimanche sous les noms de Marie-Cécile-Claire avec son oncle et sa tante, M. et Mme Clément Déry, comme parrain et marraine.

* * *

Mlle Colette Limoges a pris avantage du congé pour venir passer quelques jours chez ses frères.

Sanctuaire marial en Afrique du Sud

Cap-de-la-Madeleine. — En la solennité du Rosaire, une statue de Notre-Dame de Fatima a été bénite, au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine pour le vicariat du Basutoland, Afrique du sud. Le Basutoland aura bientôt son sanctuaire national à Marie, et c'est la Vierge de Fatima qui en sera la patronne. Le R.P. Paul-Aimé Morin, o.m.i., missionnaire chargé de l'érection de ce sanctuaire, est actuellement en repos au Canada, et il a profité de son séjour au pays pour commander le groupe de l'apparition de Fatima aux ateliers Ducheschi à Ottawa. Ce groupe comprend la Madone elle-même et ses trois voyants: Lucie, Jacinthe et François.

Los Angeles

Yuma! Qu'il me fut excitant d'entrer dans cette petite ville historique, si bien située, qu'elle serait devenue grande si le terrain tout autour n'eût pas été si impossible! Yuma est dans l'Arizona, sur le bord de la rivière Colorado, près de l'embouchure de la rivière Gila, et pas trop loin du fond du golfe de Californie. Le terrain y est plat, continuation de la grande plaine de sable du Mexique. Ici nous sommes en plein au fond du désert. Pour visiter le grand désert du sud-ouest américain, il est préférable d'entrer par le Texas et de terminer par la Californie. On le découvre alors de sa partie moins aride, puis s'enfonçant de plus en plus dans son sable, jusqu'à ce qu'on arrive enfin à ce coin de Yuma. Qu'on a donc essayé de faire un grand centre de Yuma! L'Espagnol Alençon monta ici du golfe en 1540. Les Indiens y étaient nombreux. Le Rév. Père Kino y bâtit une mission en 1633, détruite l'année suivante. Un siècle plus tard, le Rév. Père Garcès en rebâtit une autre, détruite aussitôt, elle l'or fut découvert en Californie, des multitudes du Mexique et de l'Est des Etats-Unis eurent à passer par ici. Ce fut l'endroit le plus terrible à passer. Qu'on le maudissait! Yuma devint un camp tapageur. Tôt on dut y construire une prison aux murs épais, prison dont les ruines existent encore sur une hauteur près du pont, donnant vue sur la ville. Elle est convertie en musée maintenant. Yuma est bas, à une altitude de 137 pieds. Quelle émotion ce fut pour moi de traverser ce pont, de voir cette vieille prison sur une colline de sable, et des églises catholiques et protestantes pour la réserve indienne. Ici, sur la rivière Gila surtout, les Espagnols rencontrèrent leur plus nombreux groupe d'Indiens lorsqu'ils montèrent du Mexique. Indiens y sont encore au nombre de 5325. C'est intéressant d'observer les sauvagesses, presque toutes avec un surplus d'embonpoint, assises à plein derrière n'importe où sur les trottoirs, vendant des petites "bébelles" fabriquées de leurs mains et selon leurs goûts.

Trop de choses intéressantes nous arrivents à la fois lorsque nous entrons à Yuma: la rivière, le pont, les missions, la prison, les Indiens, la ville, le sable, aussi. Donc, on oublia Yuma. Lorsque la chaleur. Ici le coca-cola et la crème glacée goûtent meilleur. Au nord de Yuma, dans le désert, le général Patton avait établit son grand camp d'entraînement militaire où les soldats arrivaient à pouvoir courir, avec charge sur les épaules, une heure de temps à 152 degrés de chaleur parfois. Ils étaient prêts pour l'Afrique alors. Moi aussi, je suis bon pour l'Afrique.

* * *

Presque aussitôt après leur entrée dans leur résidence neuve, M. et Mme Antoine Guy partiront pour une tournée dans la province de Québec. A leur retour, un groupe de 37 amis se rendirent souper chez eux, chacun emportant son mets; ce qui leur fut une agréable surprise; oui et non, car Mme Guy s'était préparé un véritable festin pour une dizaine, à peu près, qu'elle attendait. Et une dizaine d'autres, parents et amis augmentèrent le groupe le soir. On leur offrit un grand mirroir.

R. Thibaudeau

GIROUXVILLE

Mlle Louis Rémillard, garde-malade graduée de l'hôpital de la Miséricorde à Edmonton, a passé des vacances avec ses parents, M. et Mme A. Rémillard, avant de prendre du service chez les Soeurs de la Providence à High-Prairi. Elle est toujours la bienvenue à Girouxville.

* * *

Nous avons eu une courte retraite pour nos enfants d'école, du 8 au 10 octobre. Elle a été prêchée par le R.P. Gabriel Morvan, o.m.i.

* * *

Le 6 octobre avait lieu en notre église paroissiale le mariage de Mlle Agathe Soucy à M. Emile Doucette. Nous souhaitons aux nouveaux époux une longue vie de paix et de bonheur. Ils sont partis en voyage de noces à l'Ile du Prince Edouard.

* * *

Le 30 septembre a été baptisé Joseph-Georges-Richard, enfant de M. et Mme Joseph Ouellet. Il était né le 15 du même mois.

* * *

M. Arthur Bessette, nouvellement arrivé parmi nous, est à faire des constructions à un demi-mille au nord du village.

* * *

Malgré la température assez mauvaise cet automne, les récoltes avancent bien.

Le Comité de la Survivance apporte tout son appui à notre projet de radio

Ottawa. — Le Canada français sera bientôt doté d'une association nationale d'éducation de langue française, groupant tous les mouvements et toutes les personnes qui s'intéressent à l'éducation de l'élément français au pays, tant locaux que provinciaux.

Le mouvement national a été lancé par le Comité permanent de la Survivance française en Amérique, au début de sa deuxième journée de congrès au Château Laurier.

En expliquant les buts de la nouvelle association, le Comité de la Survivance a révélé qu'il établira d'ici quelques semaines un comité provisoire pour rédiger la constitution du mouvement, recruter des membres et préparer l'élection des officiers.

La nouvelle association pourrait recruter, dans l'espace de quelques années seulement, plusieurs milliers de membres parmi les instituteurs, les professeurs et les inspecteurs des cours primaires et universitaires et au sein des différentes associations ayant à coeur le progrès de l'enseignement et de l'éducation.

La résolution à l'effet de mettre sur pied une association nationale qui grouperait tous les mouvements provinciaux, régionaux et locaux d'éducation qui le désireraient, a été adoptée à l'unanimité par les quelque 30 membres présents du Comité, dont Mgr Olivier Maurault, recteur de l'université de Montréal.

L'Association française d'éducation du Canada, a déclaré le comité, aura pour but de servir les intérêts français et catholiques dans tout le Canada, partout où il est question d'éducation". Elle deviendrait par suite des affiliations qu'elle accepterat une sorte de fédération nationale, à base provinciale, des mouvements français d'éducation par tout le pays.

Dans une autre résolution adoptée dans la matinée, le comité de la Survivance, qui termine son onzième congrès annuel ce soir, "exprime ses regrets du fait que la demande de ses compatriotes de la Saskatchewan et de l'Alberta de postes de radio français à la commission de Radio-Canada a été l'objet de malheureuses protestations à Calgary.

"Vu que le mois de septembre dernier, il avait favorablement accueilli le projet, le Comité permanent de la Survivance française en Amérique réitère maintenant son appui le plus entier et met à la disposition des promoteurs des postes de radio-ouest française toute l'influence dont il dispose, afin d'assurer la réalisation d'une si patriotique entreprise".

Le conseil du Comité de la Survivance se réunira tout prochainement, après le congrès, pour étudier les moyens de trouver une solution au problème de Radio-Ouest.

Club La Salle

Immaculée-Conception

Le clube des jeunes tenait récemment sa première réunion de la saison dans la salle paroissiale. A cette occasion il y eut élection des officiers pour le prochain terme. On nomma en même temps les divers comités qui se chargeront de l'organisation des activités pour l'année. Voici la liste des officiers qui feront part de l'exécutif:

Aumônier: M. l'abbé J.-R. Ketchen; président: Marcel Blackburn; vice-président: Mlle Lorraine Paradis; secrétaire: Mlle Eveline Roberge; trésorier: Jean Letain.

Plusieurs comités ont, en plus, été formés et seront sous la présidence des personnes suivantes:

Social: Mlle Solanges Roberge; drame et musique: Mlle Hélène Lavoie; action catholique: Roger Houle; sports: Emile Rousseau; publicité: Warren Rosenthal.

Tous ces comités se réuniront sous peu afin de préparer un programme d'activités pour la saison qui commence.

La prochaine réunion aura lieu le 2 novembre. Inutile d'ajouter que tous ceux qui sont intéressés, seront les bienvenus.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"

Bons repas de famille. Cordialite et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

MACHINES A COUDRE REPAREES

Nous pouvons vous procurer des pièces derechange pour les machines à coudre "Singer" ainsi que pour toutes les autres marques. Pièces envoyées par la poste promptement. Envoyez-nous la tête de votre machine et nous la réparerons avec garantie. Humen Sewing Machine Co., 12409-87e rue, Edmonton, Alberta.

CONCIERGE DEMANDE

Homme sérieux pour prendre soin école et couvent au village de Falher. Adresser toute communication au secrétaire de la Commission scolaire du village de Falher.

CHAMBRE A PARTAGER

On demande deux jeunes filles canadiennes-françaises pour partager une grande chambre et une cuisine-boudoir avec deux autres filles. Adressez-vous à 10024-115e rue, téléphone 81073.

CORDONNIER DEMANDE

La Chambre de Commerce demande un cordonnier pour le village de Mallaig. Ecrivez à O.-E. Lafleur, secrétaire de la Chambre de Commerce, Mallaig.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une jeune fille ou une dame fiable comme servante dans une maison privée. S'adresser à 9931-114e rue. Edmonton.

AGENT D'IMMEUBLES

Nous spécialisons en propriétés de bas prix pour la ville et la banlieue de Vancouver, aussi de fermes de deux à cinq acres sur Lulu Island, contigu à la ville de Vancouver, servie par omnibus et chemin de fer électrique, 25 minutes du centre de la ville. Occasions de commerce et résidences de haut et moyens prix sont aussi sur nos listes. Correspondance sollicitée. Références: Banque de Toronto. A. J. Boyer Realty Co., Chambre 10 Wosk Block, Main & Kingsway, Vancouver, B.C. 2-48

Demandez notre catalogue gratuit

Une des plus grandes maisons de mobilier du Canada, meubles neufs et usagés, vente en gros et au détail. Pearl Furniture Co., 29 Centre Ave., Toronto, Ontario.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonton, Alberta.

Son Excellence Monseigneur Duane Hunt, D.D., de Salt Lake City, donnera des discours à la radio chaque dimanche après-midi, à partir du 19 octobre, au programme du Vicariat de Grouard, "The Faith of Millions", radidiffusé du poste CFGP, de Grande Prairie.

VICARIAT DE GROUARD

Son Exc. Mgr Hunt à la radio

"The Faith of Millions" le programme catholique du Vicariat de Grouard, qui est radiodiffusé tous les dimanches au poste CFGP de Grande Prairie, sous les auspices de la Ligue catholique de la Radio du Nord de l'Alberta, annonce une série de discours de Son Excellence Mgr Hunt. Mgr Hunt est entendu actuellement sur le poste KSL, Salt Lake City, dans une série d'entretiens intitulée "Christian Foundations". Ces mêmes discours seront radiodiffusés par "The Faith of Millions".

Son Excellence Mgr Hunt est un orateur renommé à la radio. Il était anciennement professeur d'éloquence à l'université d'Utah et à l'université de Californie. Il prononce des discours sur des sujets catholiques depuis 1927. En 1946 il fut nommé assistant au Trône pontifical en reconnaissance de son beau travail à la radio.

Passera aussi au même programme une série "Time Rolls Back" qui relatera le développement de l'histoire de l'Eglise dans l'Ouest canadien, soulignant le travail des missionnaires Oblats, pionniers dans le Vicariat de Grouard.

A Calder, dimanche

Un souper au poulet sera servi dimanche prochain, le 19, de 5h. à 7h., à la paroisse Saint-Edmond de Calder au profit des oeuvres paroissiales. Le prix du souper est de $1.00 pour les adultes. Après sept heures, il y aura un amusement très attrayant et auquel tous pourront participer. Tous les amis sont invités.

Chez les Bonnes Amies

Les Bonnes Amies, groupe senior, ont eu leur assemblée la semaine dernière. Après l'assemblée les membres ont chanté en choeur, et Mlle Hélène Lavoie a su nous amuser avec une petite comédie. Un "Glee Club" est en voie d'organisation sous la direction de Mlle Agnès Le Blond. Un goûter fut servi par le comité.

Une soirée récréative pour les membres aura lieu mercredi, le 22 octobre, chez Mlle Simone Barbeau.

Soirée au Sacré-Coeur

Dimanche prochain, le 19, dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur, la fraternité du Tiers-Ordre de l'Immaculée-Conception donnera une partie de cartes au profit de l'église Saint-François des RR. PP. Franciscains.

La soirée commencera à 8h.30.

Cordiale invitation à tous.

Que faisons nous pour Marie?

Que faisons-nous pour Marie? La question suscitera-t-elle quelques sourires? Ce serait infiniment triste! Car Marie, par son Fiat, par son "oui" de l'Annonciation, nous a donné Jésus. L'Incarnation et la Rédemption ont été rendues possibles par ce "oui" de Marie.

Et nous, avons-nous toujours dit "oui" à la Vierge qui veut nous sauver, faire de nous des saints à l'image de Jésus? Disons-nous toujours "oui" sous l'avalanche des croix, parmi les contradictions de toutes sortes? Disons-nous toujours "oui" aux voies de la divine Providence sur nous, sur notre famille? Disons-nous "oui" quand la Vierge nous supplie d'imiter son humilité, son esprit d'obéissance, sa pureté, sa patience? Disons-nous "oui" en tout et partout à cette suave Mère qui ne veut que notre bien? Franchement, notre vie n'a-t-elle pas été jusqu'ici un bilan de "non".

Ne cherchons pas ailleurs notre peu d'avancement dans les voies spirituelles. A partir d'aujourd'hui, nous dirons toujours "oui" à Marie. Et peu importe que la volonté de Dieu crucifie nos rêves, nos désirs, nous dirons "oui", parce que le Calvaire, l'immolation portent des fruits d'éternité. Nous ferons tout pour Marie, tout ce qu'elle nous demandera... comme elle nous le demandera... Oui, comme des enfants aimants. Nous parlerons de Marie, naturellement, comme un enfant de sa mère... Nous la ferons conaitre et aimer: un enfant désire naturellement que sa mère soit aimée. Et Marie est la plus suave, la plus belle, la plus douce de toutes les mères. La Mère de Dieu et des hommes. Nous serons alors surpris de ce qu'elle fera pour nous. Donnons-lui tout: elle nous le rendra au centuple.

Centre marial canadien,
Nicolet, P.Q.

Une joie inespérée

Feu le grand vicaire Mailloux, cet apôtre si dévoué de la tempérance, aimait à raconter une touchante histoire au sujet de la conversion d'un ivrogne.

Une bonne et sainte femme avait pour mari un de ces ivrognes comme on en voit tant aujourd'hui dans nos villes. Ce "sans coeur" buvait tout ce qu'il gagnait. Non content de priver sa femme et ses enfants de nourriture et de vêtements, il les battait quelquefois jusqu'à leur en laisser les marques. Ces petits martyrs en étaient venus à craindre tellement leur père qu'ils regardaient sans cesse aux fenêtres, pour se cacher dès qu'ils le verraient arriver.

Une grande retraite de tempérance fut annoncée dans la paroisse. La mère et les enfants se mirent en prière pour demander au ciel de faire un miracle en faveur du chef de la famille. La pauvre femme espérait que si son mari suivait la retraite, les sermons auraient peut-être pour effet de le toucher et de l'amender.

Mais le diable travaillait de son côté. L'ivrogne, en apprenant qu'on allait distribuer des croix de tempérance dans la paroisse, entra dans une fureur indescriptible. Il maudit et blasphéma la croix, le curé et le prédicateur.

Les deux premiers jours de la retraite, il passa son temps à l'auberge. Il revint les deux soir chez lui ivre, furieux, et battit cruellement sa femme et ses enfants.

Le troisième jour, lorsque les enfants virent revenir leur père plus enragé que jamais, épeurés, ils se refugièrent au grenier.

Ce jour-là, la brute avait remplacé l'homme dans notre ivrogne. Il entra en proférant d'horribles blasphèmes. Son premier cri fut pour ses victimes: Où sont-ils? Il les chercha sous les lits, dans les garde-robes. Enfin, ne les trouvant pas il se décida à monter au grenier. Les pauvres petits en l'entendant venir, s'étaient blottis dans un coin. L'aîné, âgé d'un peu plus de dix ans, par une inspiration de son ange gardien sans doute, tenait à la main une petite croix noire qu'il s'était fabriqué lui-même.

L'ivrogne, à la vue de son enfant qui semblait protéger ses petits frères à l'abri de cette croix, qu'il avait maudite et juré de ne jamais laisser entrer dans sa maison, resta interdit, comme épouvanté. Après quelques instants d'hésitation, il descendit et s'éloigna de la maison en courant.

La mère témoin de ce manège, ne sachant trop ce qui allait se passer, se jeta à genoux en s'écriant: O mon Dieu, ayez pitié de moi! Miséricorde pour mes enfants!" Dans son angoisse, elle croyait que son mari rentrerait avec une hache pour les exterminer tous.

Un quart d'heure plus tard, la porte s'ouvrit. Le furieux de tout à l'heure revenait, non plus de l'auberge, mais de l'église. Il portait fièrement une croix de tempérance.

La malheureuse femme n'en pouvait croire ses yeux! Le père coupable se jeta à genoux et, en versant des larmes abondantes, demanda pardon à ceux qu'il avait martyrisés. Il jura sur sa croix de tempérance que jamais plus il ne prendrait d'alcool.

Cet homme tint parole. La paix, l'aisance et le bonheur devinrent le partage de cette famille si longtemps éprouvée par l'intempérance de son chef.

P.-G. ROY,
Auteur de la buvette.

Un bon médecin

—Croyez-vous le Dr Rondouillard très capable?

—C'est un as! il m'a sauvé la vie.

—Vraiment?

—Oui; il a arrêté mon cheval qui s'était emballé.

Une menace soviétique

Moscou. — La "Pravda", organe du parti communiste, a averti l'Iran que ce pays doit renoncer à sa politique d'"hostilité et de discrimination" envers l'Union soviétique, s'il espère conserver son indépendance politique et économique. Il s'agit là d'une menace non voilée. Au dire des observateurs, les Russes attaqueront l'Iran si ce pays refuse toujours l'exploitation par la Russie des ressources pétrolières iraniennes.

Economie de vivres

Ottawa. — Suivant des observateurs de la capitale canadienne, le Canada appliquera peut-être le programme d'économie des vivres, présentement en vigueur aux Etats-Unis. En vertu de ce programme volontaire, les Canadiens seront invités à ne pas manger de viande le mardi, à se priver de volaille et d'oeufs le jeudi et à économiser chaque jour une tranche de pain.

279e anniversaire de fondation

Québec. — Le Séminaire a fêté, le 9 octobre, le 279e anniversaire de sa fondation. C'est le 9 octobre 1668 que sur l'ordre de Louis XIV et de Colbert, Mgr de Laval fonda le séminaire pour éduquer enfants français et sauvages. Depuis lors, l'institution a formé quelque 25,000 élèves.

ETIQUETTE

La conversation

Par ORIZE

A-t-on assez dit que la conversation est un art? Que cet art a presque disparu de nos jours? Les jeunes d'aujourd'hui ne savent que parler des sports, du cinéma; ils parlent aussi beaucoup d'eux-mêmes.

On louait beaucoup Louis XIV pour sa conversation simple et cependant intéressante. Les auteurs de son temps disaient qu'il était la causeur parfait. De Madame de Sévigné, on disait qu'elle était enjouée, aimable et rendait un salon agréable. Admettons qu'au grand siècle on respectait mille conventions, mais pourquoi ne pas savoir en conserver au moins quelques-unes?

Une femme qui sait son métier de maitresse de maison fait plutôt causer ceux qui sont chez elle et parle peu elle-même. Habile en l'art de recevoir, elle sait mettre aux prises les gens qui se conviennent, faire valoir la grâce de celle-ci, le talent, la science, l'originalité de ceux-là et ainsi elle arrivera à rendre son salon intéressant tout en se dépensant beaucoup moins. Toutefois, si elle reçoit des gens timides, peu causeurs, elle donnera alors de sa personne, faisant les frais nécessaires et imaginables pour ne pas laisser languir la conversation. On ne veut pas dire par là qu'elle doive se mettre à faire mille questions à ses invités, questions plus ou moins insipides et presque toujours indiscrètes. Intelligemment, elle parlera de choses par lesquelles elle sait intéresser le visiteur taciturne.

Beaucoup de personnes vont visiter parce qu'elles veulent être distraites de leurs préoccupations habituelles. Avec celles-là, on parlera des histoires courantes qui semblent avoir plus d'attraits pour l'interlocuteur; on racontera quelques petites anecdotes plaisantes, on dira même des mots pour rire. Mais si une de ces petites choses tombe à propos, il ne faut cependant pas en raconter incessamment. La conversation doit se maintenir sur un ton léger et chacun doit y apporter toute la gaieté possible.

L'humour est toujours désirable avec un peu de brièveté; ce que les Anglais appellent "the soul of wit". Les dissertations lourdes et de longue haleine ennuyeront vos amis qui viennent pour s'amuser. Ils aiment la variété, les bons mots de l'esprit, et manifestent ce goût sans contrainte.

Le tact est l'une des plus importantes qualités en conversation, après l'humour et la bienveillance. Vous avez eu l'occasion de rencontrer de ces personnes dont la conversation charme et retient; avez-vous remarqué que ces personnes amusantes, agréables, d'un tour d'esprit éveillé, sont aussi bienveillantes, réservées qu'elles ont la faculté de s'intéresser aux visiteurs et de leur faire sentir? Un point important, elles savent écouter.

Certain ministre disait un jour à l'un de ses commensals: "On reconnait chez vous l'homme du monde bien élevé à l'air dont vous paraissez écouter". L'autre de répondre avec beaucoup d'esprit et de politesse: "La meilleure façon de paraitre écouter, c'est d'écouter."

ORIZE

Attaché commercial de passage à Edmonton

Monsieur Gérard Dubois, attaché commercial de l'ambassade française à Ottawa, sera de passage à Edmonton lundi et mardi prochain, les 20 et 21 octobre. M. Dubois sera très heureux de rencontrer les commerçants qui désireraient importer des produits français. Ils pourront préparer une entrevue avec lui en communiquant avec Mlle P. Crévolin, agent consulaire de France à Edmonton, aux numéros suivants: 25313, 916242.

L'âge d'un poulet

—Oh! moi, rien qu'aux dents, je reconnais tout de suite l'âge d'un poulet.

—Comment! Comment! mais les poulets, ça n'a pas de dents.

—Je ne dis pas non, mais moi j'en ai!

Le Saint Evangile

Le XXIe dimanche après la Pentecôte

(S. Luc, chap. XVIII, v. 23 à 35.)

En ce temps-là, Jésus dit: Le royaume des cieux est semblable à un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. Pour commencer, on lui en présenta un qui lui devait dix mille talents: et comme il n'avait pas de quoi payer, son maître ordonna qu'il fût vendu avec sa femme, ses enfants et tout ce qu'il possédait, pour acquitter sa dette. Ce serviteur, se jetant à ses pieds, le suppliait en ces termes: Accordez-moi quelque délai, et je vous rendrai tout. Le roi, touché de compassion, le laissa aller, et lui remit sa dette. Ce serviteur, à peine sorti, trouvant un de ses compagnons qui lui devait cent deniers, le saisit à la gorge et l'étouffait presque, en disant: Rends-moi ce que tu me dois. Son compagnon, se jetant à ses pieds, lui faisait cette prière: Accorde-moi quelque délai, et je te rendrai tout. Mais l'autre ne le voulut point, et il le fit mettre en prison jusqu'à ce qu'il l'eût payé. Les autres serviteurs, voyant ce qui se passait, en furent profondément affligés, et racontèrent à leur maître tout ce qui venait d'arriver. Alors son maître le fit venir, et lui dit: Méchant serviteur, je t'avais remis toute ta dette, parce que tu m'en avais prié; ne devais-tu donc pas aussi avoir pitié de ton compagnon, comme j'avais eu pitié de toi? Aussitôt le maitre indigné le livra aux exécuteurs de la justice, jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il lui devait. C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère du fond du coeur.

REFLEXIONS

Pourquoi ne pardonnez-vous pas à votre frère le mal qu'il vous a fait? N'avez-vous donc rien à vous reprocher envers Dieu? Mille fois vous l'avez offensé par le péché, mille fois sa miséricorde vous a pardonné. Vous l'offensez encore, et il vous pardonne de nouveau. Et vous ne voulez pas faire une fois pour les autres ce que Dieu ne cesse point de faire pour vous? Homme dur et sans entrailles, vous vous trompez vous-même! La bonté de Dieu cessera pour vous là où s'arrêtera votre charité pour vos frères. Ne dites-vous pas tous les jours: Seigneur, pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés? Prenez garde: vous articulez votre propre condamnation. Oui, Dieu exaucera votre prière. Vous avez refusé le pardon aux autres: il ne vous pardonnera pas non plus. Quand vous paraitrez au pied de son tribunal, il vous livrera sans pitié aux anges exécuteurs de sa justice. Et vous serez précipité dans cette prison de l'enfer, où l'on ne peut plus s'acquitter parce que la dette est éternelle.

La plume et la musique au mariage royal

Londres. — Le lieutenant Philip Mountbatten et la princesse Elisabeth signeront le registre de l'Abbaye de Westminster, après leur mariage le 20 de novembre prochain, avec la même plume en or qui servit au roi Georges VI et à la reine Elisabeth à l'issue de leur mariage il y a 24 ans. La princesse a reçu pour approbation la musique qu'on jouera à la cérémonie.

Le naufrage du Vauquelin

Par Robert Hamel

Les scouts, les routiers, tous les amis de l'onde bleue et du vent salin vont dévorer ces pages d'aventures maritimes.

Chez les scouts et les routiers, on le sait, la question **discipline** est un item indiscutable. Or l'intérêt est ici centré justement sur une infraction à cette loi d'obéissance au chef. Résultat? Un naufrage... Sans victime, heureusement, offrant de plus une précieuse expérience pour la formation morale des jeunes impulsifs.

C'est un peu Daniel Defoe s'entremêlant de Jules Verne qui remonte à notre mémoire en lisant cette croisière de gais lurons. Les termes marins, les manoeuvres des matelots sont de bonne authenticité et ajoutent, par le fait même, un vernis de "vécu" au captivant des exploits racontés.

Volume de 153 pages, édité chez Fides, au prix de $0.75. 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1.



Coin des COOPÉRATEURS

Caisses populaires et coopératives

Depuis quelques années, le mouvement coopératif s'unifie graduellement. Caisses populaires, coopératives agricoles, coopératives de consommation, coopératives d'assurance, toutes s'efforcent de coordonner leur action afin d'en arriver à un résultat effectif maximum.

Dans son allocution d'ouverture, au deuxième congrès général des coopérateurs du Québec, le R.P. Georges-Henri Lévesque, o.p., président du Conseil Supérieur, a expliqué fort bien les avantages indiscutables de la coordination des forces coopératives. Il disait: "Le premier motif de cette cooordination est **d'obtenir un rendement plus efficace de chacun de nos organismes** en évitant les dédoublements et les pertes d'énergie comme aussi les heurts qui paralysent les efforts. Cette coordination permet de spécialiser les tâches et de diviser le travail. Le second motif est de **susciter une plus grande force dans l'ensemble du mouvement.** La coordination des forces assure, en effet, une plus grande puissance défensive et offensive. La plus grande offensive que nous avons à faire, c'est de mettre sur pied des coopératives dynamiques capables d'aller de l'avant. Ce qui nous intéresse, c'est de nous assembler pour réaliser un peu de prospérité, de liberté et de paix chez nous". Ce programme d'action est merveilleux et riche d'espoirs, à condition que tous les organismes coopératifs s'entendent pour réaliser les conditions indispensables à cette coordination des forces coopératives.

Rôle de la caisse populaire

Devant la nécessité de cette coordination, il est opportun de préciser le rôle que jouent les Caisses populaires à l'intérieur de l'économie coopérative. Selon Desjardins **"la coopération d'épargne et de crédit est le point de départ essentiel, la base même du mouvement coopératif parce qu'elle éclaire et élève l'esprit".** De là le rôle de la Caisse populaire dans le mouvement coopératif: a) **former des coopérateurs;** b) **fournir du Crédit à ses membres afin de rendre plus faciles leurs transactions avec les coopératives;** c) **prêter aux coopératives.** Ces idées furent exposées par M. Charles Gagné, lors d'un Congrès coopératif à Québec. Leur importance exige que nous nous y attardions quelque peu.

Relativement aux différentes coopératives, la Caisse populaire est une pourvoyeuse de crédit. Ce crédit est accordé de deux manières: un crédit aux membres des coopératives et un crédit aux coopératives elles-mêmes.

Crédit aux membres

La Caisse populaire accorde donc volontiers du crédit à ses membres, lesquels ordinairement font partie d'une coopérative d'achat ou de vente. Or, la coopérative d'achat ou de vente, afin de respecter le principe qui veut que toutes les transactions s'effectuent au comptant, n'a pas le droit de faire crédit à ses membres. C'est alors qu'intervient la Caisse populaire en prêtant individuellement aux membres. M. Charles Gagné a signalé au Congrès l'importance de cette intervention: "Le problème du crédit individuel peut devenir aussi important pour les membres des coopératives de vente que pour ceux des coopératives d'achat, lorsqu'il s'agit d'écouler des produits plusieurs mois après leur récolte. En attendant le règlement final de la vente par la coopérative, les membres de celle-ci peuvent avoir besoin d'argent. La Caisse populaire doit être alors l'organisme tout désigné pour répondre à pareil besoin. Elle peut ainsi exempter une coopérative d'écoulement de s'endetter elle-même assez lourdement pour faire des paiements initiaux ou partiels à ses membres". De l'explication qui précède l'on voit que la Caisse populaire aide indirectement la coopérative elle-même en subventionnant ses membres qui doivent attendre le résultat financier de la récolte.

Crédit aux coopératives

Voyons maintenant la position de la Caisse populaire en face de la coopérative. Tout d'abord, un fait existe. Les Caisses populaires ont prêté et prêtent encore aux coopératives. Les théoriciens des Caisses populaires diffèrent d'opinion sur l'opportunité d'accorder un tel crédit. D'après M. Gagné, c'est une question de milieu et il faut tenir compte des circonstances et des conditions particulières à chaque région.

M. Cyrille Vaillancourt ne voit pas d'objection de principe à ce qu'une coopérative emprunte d'une Caisse populaire. Voici d'ailleurs ce qu'il écrivait en 1939 dans "La Caisse Populaire Desjardins": **"Les Caisses populaires ne prêtent pas assez aux coopératives, disent les uns, tandis que les autres leur reprochent de trop prêter. Après enquête, nous sommes en mesure de dire que plus de 50% de nos Caisses populaires ont fait des prêts à leur coopérative paroissiale. Les coopératives qui n'ont pu emprunter de nos Caisses, ce sont celles qui ne pouvaient donner les garanties voulues ou qui sont arriveés au moment précis où les disponibilités liquides de la Caisse étaient insuffisantes. Dans le cas des prêts aux coopératives comme aux individus, il faut toujours mettre de l'avant la garantie morale de l'emprunteur, puis les garanties matérielles".** Et M. Vaillancourt de poursuivre en précisant les conditions selon lesquelles une coopérative peut obtenir un prêt d'une Caisse populaire. Il faut une résolution de l'assemblée générale de la coopérative autorisant le bureau de direction à emprunter jusqu'à concurrence d'un montant déterminé qui ne doit pas dépasser quatre fois le capital souscrit et le fonds de réserve, etc. Dans l'état actuel des choses, M. Vaillancourt soutient qu'il est préférable, dans la mesure du possible, de s'en tenir au crédit individuel exposé plus haut. Toute cette question, encore une fois, dépend des conditions particulières à chaque région.

Une force

Des considérations que nous venons de faire se dégage la certitude que les Caisses populaires progressent sûrement dans la ligne générale du mouvement coopératif et qu'elles sont un facteur puissant de la coordination des forces coopératives. Les autres organismes sauront profiter du véritable esprit coopératif des dirigeants des Caisses populaires, ce qui augure bien pour l'avenir.

Jean-Pierre Després

La réparation des machines agricoles

Les établissements qui réparent les machines agricoles et les cultivateurs eux-mêmes peuvent maintenant dresser les plans d'après-guerre, déclare G. N. Denike, Station expérimentale fédérale de Swift Current, Saskatchewan. Les matériaux, les outils et l'équipement, qui étaient rares pendant la guerre, sont maintenant plus faciles à obtenir, ce qui permettra aux cultivateurs d'aménager sur leurs propres fermes des boutiques de réparations assez bien équipées pour effectuer un certain nombre de réparages secondaires à leurs machines agricoles et à leur équipement. Des travaux comme le changement de pneus et de graisse, les ajustements secondaires et la mise au point des moteurs et des parties vitales, voilà autant de travaux qui peuvent être faits sur la ferme. Nombre des petits travaux de réparations sur la ferme peuvent être faits dans des boutiques de ce genre et on peut dire que ces travaux sont limités simplement par l'habileté de l'exploitant et ainsi que le temps et coût des travaux.

D'autre part, les machines agricoles et l'équipement, pour bien accomplir les travaux spécialisés de la culture moderne, deviennent de plus en plus compliquées. La motorisation de la plupart des machines agricoles, qui sont munies de commandes hydrauliques et électriques, est pourvue de coussinets faits pour des grandes vitesses, exigent une connaissance parfaite de leur fonctionnement. Dans les centres agricoles progressifs, on a pris des dispositions pour que la plupart des machines agricoles puissent être mises au point par des experts dans des ateliers spéciaux munis des outils nécessaires et de mécaniciens spécialisés pour réparer chaque espèce de machine. Les machines comme les tracteurs, les moissonneuses-batteuses, les semoirs, les défaucheuses, les moissonneuses mécaniques, deviennent de plus en plus spécialisées et de plus en plus difficiles à réviser et à ajuster. Des outils spéciaux et une connaissance parfaite de la machine sont nécessaires si l'on veut que l'équipement reste en bon état. Les méthodes de culture modernes, avec leur machinerie compliquée, exigent la présence d'ateliers spéciaux dans chaque centre rural à réviser et réparer.

Dans notre ère mécanisée, les cultivateurs doivent posséder une connaissance parfaite de tout ce qui concourt à l'exécution de leur programme de production et ceux qui savent comment faire donner le rendement le plus élevé à leurs machines obtiendront la somme maximum de travail de leur équipement. Des soins appropriés de machines en bon état assurent une plus grande économie.

Prêts agricoles en août

Ottawa. — On a annoncé le 2 octobre que les prêts aux cultivateurs en vertu de la loi des prêts pour l'amélioration des fermes ont atteint un nouveau record durant le mois d'août en se totalisant à $3,004,452.

Les administrateurs de cette loi ont dit que des prêts ont été consentis à 3,135 cultivateurs pour l'achat d'instruments aratoires ou la réparation et la construction de bâtiments de ferme.

Pendant les huit premiers mois de l'année, 15,608 agriculteurs ont obtenus des prêts d'une valeur totale de $12,314,675.

L'avenir du Nord-Ouest

Winnipeg. — "Personne ne peut visiter le Nord-Ouest canadien et en revenir pessimiste", a déclaré M. S. W. Fairwather, vice-président du service des recherches et du développement du Canadien National, à son arrivée en notre ville, après un voyage d'un mois dans les régions du nord des provinces des prairies.

"Ce qui m'a le plus impressionné dans ces entreprises d'après-guerre", a-t-il dit, "c'est la valeur des hommes qui les dirigent. Des gens bien équilibrés et d'une grande habileté dans leur profession respective s'occupent de développer les mines, les forêts et les pêcheries.

"Ce n'est pas une course à qui s'enrichirait le plus vite. C'est un projet de développement des immenses ressources naturelles de cette partie du pays, développement qui influera sur tout le Canada et fera beaucoup pour maintenir notre haut standard de vie dans un monde chancelant."

Les Polonais devront rester sur les fermes

London, Ont. — Plus de 390 anciens combattants de guerre polonais qui demandaient d'être déclarés "agents libres" pour le choix de leur emploi après dix mois de service au pays, ont été informés qu'ils devaient continuer à travailler sur des fermes jusqu'à l'expiration de la période de deux ans stipulée dans leurs contrats.

Ces Polonais, qui ont formé l'Association des anciens combattants polonais, avaient fait appel au ministère fédéral du travail au cours du mois d'août afin d'obtenir un changement dans les clauses de leurs contrats.

Un nouveau "dust bowl"

Oklahoma City. — Des experts du gouvernement craignent qu'une fois de plus le sol ne s'effrite sur des millions d'acres de terres desséchées de l'Oklahoma et d'autres Etats du Midwest, entraînant une répétition des désastres de 1903. M. K. D. Blood, statisticien des récoltes, est d'avis que si la sécheresse se poursuit pendant les mois d'automne, la situation deviendra "alarmante". Il se peut que les cultivateurs, en s'efforçant d'obtenir un trop gros rendement pour répondre à la demande d'un monde affamé, aient appauvri le sol.

Comment réaliser de bons bénéfices dans l'élevage des volailles

D'après M. A. S. Johnson, Division de l'aviculture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, celui qui entreprend l'élevage des volailles, s'il est sage, devrait tenir compte de la localité et du marché avant de choisir le genre de volailles qu'il veut élever, soit pour la production des oeufs seulement, ou celle des oeufs et de la viande. Le cultivateur moyen, situé à la campagne ou près d'une petite ville, constatera probablement que la production des oeufs est sa source de revenu la plus avantageuse. S'il est bien avisé, il choisira des poulets provenant d'une race reconnue comme bonne pondeuse, au lieu de se fier à sa propre fantaisie ou à celle d'une autre personne.

Si l'on cherche à obtenir une viande de qualité supérieure, on touche généralement de meilleurs prix pour les poulets de gril vendus aux restaurants et aux hôtels. Le succès dépend de la sélection du bon type de poulet de gril et de la bonne exploitation.

L'industrie du poulet de gril exige un oiseau qui se développe rapidement, s'emplume vite et qui prend un poids de 2½ à 3 livres en 12 mois. Il y a certaines races qui donnent une viande de bonne qualité, mais qui ne répondent pas aux exigences précitées et qui sont, par conséquent, plus utiles comme poulets de broche. Les poulets croisés sont recherchés comme poulets de gril, car ils se développent souvent plus rapidement que les lignées apparentées. Mais il n'en est pas toujours ainsi. Bien qu'un croisement entre la New Hampshire et la Rock Barrée donne un poulet de gril à croissance rapide et en bon état de chair, un croisement entre la New Hampshire et une race à croissance plus lente produira probablement un oiseau qui se développe beaucoup plus lentement que la New Hampshire et, par conséquent, aucune amélioration n'est effectuée par le croisement des races, à moins que ce ne soit dans un caractère autre que la croissance.

Lorsqu'on élève des oiseaux jusqu'à la phase de poulet de gril, ils devraient parvenir à un poids satisfaisant et avoir une apparence attrayante après l'abatage, c'est-à-dire sans tares telles que des ampoules sur la poitrine. On obtient un oiseau de ce genre en débutant avec des sujets de bonne qualité et en pratiquant une bonne exploitation. Les oeufs et les volailles de qualité supérieure font prime et leur production n'exige qu'un peu plus d'effort que la production de sujets de qualité inférieure.

Il y a une transition rapide entre les différentes phases de croissance des volailles. L'oiseau en cours de développement sur le parcours devient bientôt une poulette qui pond. Les différentes phases de croissance exigent différentes conditions d'environnement et d'alimentation. L'opportunité et l'efficacité du travail sont importantes et avantageuses. Le danger toujours présent des maladies ne devrait pas être oublié, car plus il y a de mortalité plus le revenu décline.

En temps normal, bien des personnes gagnent leur vie en élevant des volailles, mais les plus gros revenus sont obtenus par les avicultures efficaces qui survivent et maintiennent leur industrie, lorsque la marge de profit est moindre.

Peu de semence pour l'exportation

Le ministère fédéral de l'Agriculture a annoncé qu'en raison de la réduction générale de la production des principales récoltes de grande culture en 1947, on ne s'attend pas à ce que les quantités de semence enregistrée et certifiée, disponibles pour l'exportation, soient supérieures à celles exportées en 1946. Les demandes de permis d'exportation déjà reçues pour cette catégorie de semence indiquent que l'on désire exporter des quantités excédant de beaucoup le surplus qui sera probablement disponible.

Bien que l'on ait établi un surplus d'exportation préliminaire du blé commun de printemps pour permettre quelques transactions, la quantité finale qui sera approuvée pour l'exportation ne dépassera probablement pas celle de l'année dernière, soit environ 900,000 boisseaux. Le ministère dit qu'il n'est pas encore possible d'établir même un chiffre préliminaire pour l'exportation d'avoine, d'orge et de graine de lin.

Il est essentiel que l'on donne aux cultivateurs canadiens toutes les chances de se procurer de la semence pour leurs plantations de 1948, et comme il y a des pénuries locales, on recommande aux cultivateurs qui se servent de semence enregistrée ou certifiée de se procurer leurs approvisionnements aussitôt que possible.

Les nettoyeurs de semence qui se proposent d'acheter pour l'exportation, de la semence de blé, d'avoine, d'orge et de lin, admissible sur la base de l'inspection des récoltes pour l'enregistrement ou la certification, devraient s'assurer que la semence est en surplus sur les besoins domestiques locaux et avoisinants, avant d'expédier des quantités considérables des régions de production, de façon à laisser la semence là où on en a besoin. Cela préviendrait le besoin possible de redistribution à travers le Canada, à des frais de manutention plus élevés, de la semence qui avait été ramassée dans l'idée que des permis d'exportation seraient accordés.

Le ministère fait remarquer que le but du système des permis d'exportation est d'assurer la retenue d'une quantité suffisante de semence au Canada pour l'emploi domestique.

Il ne peut réglementer la quantité de semence retenue dans toute province ou localité particulière. C'est grâce à la coopération des cultivateurs et des nettoyeurs de semence que cela peut être fait, à l'avantage de tout le monde et avec le moins de frais possibles pour le renettoyage.

Pas de permis d'exportation pour les issues de meunerie, etc.

Le 13 septembre, les commerçants de grains furent avisés par la Commission canadienne du blé sur la recommandation du ministère fédéral de l'Agriculture, que l'on n'approuverait pas de permis d'exportation pour l'avoine ou l'orge, entière ou moulue, pendant l'année de récolte courante.

Le ministère de l'Agriculture annonce maintenant que les mêmes restrictions d'exportation s'appliquent aux issues de meunerie, aux aliments de protéiques de toutes sortes et aux fourrages commercieux.

Les approvisionnements domestiques évalués de fourrages concentrés sont à peine suffisants pour maintenir sur une base productive le nombre actuel de bestiaux canadiens. L'exportation de fourrages, a dit le ministère, nuirait sérieusement à l'alimentation des bestiaux et pourrait rendre nécessaire l'abatage d'un nombre considérable d'animaux de ferme, dont les effets n'atteindraient pas seulement les cultivateurs, mais aussi les consommateurs en général, et, les contrats courants de viande avec la Grande-Bretagne ne pourraient peut-être pas être remplis.

Il semble évident que tous les approvisionnements disponibles de fourrages au Canada seront absorbés à des hausses raisonnables sur les prix de plafond qui étaient encore en vigueur récemment.

Expéditions de bovins dans des conditions difficiles

Tous les cultivateurs, d'un bout à l'autre de l'univers, doivent faire face à des difficultés, et chaque coin du globe possède ses propres problèmes. Dans l'Ouest de l'Australie, par exemple, le cauchemar de l'éleveur est le long trajet à parcourir et le mide de transport des bestiaux, puis les obstacles qui se présentent aux ports d'expédition éloignés. L'expédition des bestiaux vivants dans l'Ouest de l'Australie se fait surtout par les vaisseaux côtiers, déclare l'"Australian News". Au début de leur voyage de 2,000 milles, à partir de leurs stations dans les Kimberley au Nord-Ouest, les animaux sont dirigés par les bouviers à un port de l'Ouest, conduits sur les passerelles, et ensuite sur les embarcadères qui peuvent avoir plus d'un milie de long.

A certains ports du Nord-Ouest, la marée baisse de 30 à 40 pieds, laissant les navires sur le lit de l'océan et permettant aux passagers de marcher presque à pied sec autour du navire. Cela signifie que les bovins doivent être poussés sur les passerelles du bout de l'embarcadère jusqu'à la cale du navire. A mesure que la marée monte, on enlève des sections de la passerelle, puis, éventuellement, lorsque le navire est audessus du niveau de l'embarcadère, les derniers bestiaux doivent monter pour entrer dans le navire.

Forêts, pêche, petite industrie dans la vie rurale

A la Semaine sociale de Rimouski, M. Louis Bérubé, de l'Ecole supérieure des Pêcheries, Ste-Anne de la Pocatière, a présenté une étude sur le rôle de la forêt, de la pêche et de la petite industrie dans la vie rurale. Bien que ses remarques s'appliquent particulièrement à la province de Québec, on pourra facilement les adapter à ces coins de notre province où l'on s'occupe de forêt et de pêche. Quant à la petite industrie, elle peut trouver place dans tous nos centres un peu importants.

On notera aussi dans l'étude de M. Bérubé, dont nous donnons le résumé, que les bûcherons et les pêcheurs ont réussi, en bien des cas, à se libérer des intermédiaires qui mangeaient les profits, par les coopératives.

La vie rurale s'oppose à la vie urbaine. C'est celle de l'individu qui possède en plus de travailler, par opposition à celle du prolétaire de la ville qui ne peut que travailler et d'habitude ne possède rien. Le type de rural, c'est l'agriculteur. Cependant, à l'encontre de ce que l'on croit communément, les deux termes ne sont ni synonymes ni équivalents. Il y a des ruraux qui ne sont pas des cultivateurs.

C'est que la vie économique des campagnes est basée sur l'exploitation des richesses naturelles du pays. Et la terre arable n'est pas la seule à contribuer au bien-être des populations rurales, le sous-sol, la forêt et la mer apportent en fait une contribution importante.

La forêt

La forêt est une source de travail et de revenus dans la province de Québec.

Pour avoir du bois en quantité, on a institué le chantier. Dans sa forme courante, le chantier est l'oeuvre de la compagnie forestière. Il est assez rare cependant que cette dernière conduise elle-même ses opérations forestières. Elle les donne à contrat, un gros contrat d'habitude que l'entrepreneur divise et subdivise à de petits entrepreneurs. De sorte qu'entre l'ouvrier dans la forêt et la compagnie, il y a tout un groupe d'intermédiaires à faire vivre. Et cette dépense d'habitude ne frappe pas au haut de l'échelle, mais au bas. Pour que le bois ne coûte pas trop cher à la compagnie après que chaque entrepreneur a fait son profit, le bûcheron n'est pas payé bien cher et le camp est loin d'être un palais.

Heureusement, le gouvernement et l'organisation professionnelle sont intervenus et sous la pression du premier un plancher a été mis aux salaires et les camps sont devenus habitables, confortables même, dans certains cas.

Mais en plus de ne pas donner au forestier le revenu le plus fort possible de son travail ardu, l'exploitation telle que menée dans le passé nous a créé chez nous une classe de prolétariat rural, l'homme de chantier, celui qui loue son travail sans responsabilité et partant aliène son initiative.

Chantiers coopératifs

Heureusement encore ici une réaction s'est faite par les chantiers coopératifs et les syndicats forestiers. La réaction est partie du fond de la Gaspésie par la création à Grande-Vallée, par M. Minville, du premier syndicat coopératif. A ce premier plus de vingt autres se sont ajoutés. A l'autre bout de la province, en Abitibi, sont nés les chantiers coopératifs.

Dans ces deux organisations, l'homme reprend son rang puisque chaque bûcheron est entrepreneur par le truchement de la société d'exploitation. Non seulement il reçoit tout le fruit de son travail, mais il a champ libre en matière d'initiatives propres à améliorer le rendement de l'entreprise. Et c'est ainsi que la forêt sera amenée progressivement à donner toute sa part à l'épanouissement de notre vie rurale.

La pêche

Après avoir été au XIXe siècle une de nos grandes industries nationales, la pêche n'occupe pas par elle-même et dans la province de Québec une part bien large dans notre économie rurale. En fait sa plus forte contribution pendant la guerre n'a pas dépassé les sept millions de dollars pendant que la moyenne des années-d'avant-guerre ne dépasse guère les deux millions.

Et pourtant le poisson est là. A notre porte nous avons le golfe Saint-Laurent, une mine dont les possibilités mêmes n'ont pas été inventoriées encore. On peut avoir une idée de cette richesse du fait que nos pêcheries de morue sont vieilles de quatre cent ans et cependant l'espèce ne nous donne encore aucun signe de déflation. Parce que nos pêcheurs vont toujours relancer la morue au même endroit, il arrive qu'il y a de bonnes et mauvaises années. Mais, au moment où nos pêcheurs faisaient bredouille sur leurs bancs de pêche, le commandant Baugé s'en va quelques milles plus au large et en trois quart d'heure de pêche monte sir tonnes de poisson à bord de son navire.

Le poisson est donc là. Mais le déclin de la pêche chez nous est dû au régime d'exploitation: la compagnie. Celle-ci était doublement organisée; pêche d'un côté, magasin de l'autre. Partout troc du poisson contre marchandises le consommation. Et naturellement crédit. Conséquence de tout cela, misère du pêcheur et millions pour les compagnies. Ces faits appartiennent à l'histoire et les historiens de l'abbé Ferland à Blanchard sont unanimes.

Le métier de pêcheur a donc été un métier de gueux que le chef de famille a abandonné pour le pic et la pelle chaque fois qu'une occasion s'est présentée. Dans la crise de la décade d'avant-guerre, alors que le marché d'Italie nous a fermé ses portes, on l'a même abandonné pour la pitance de l'Etat, le secours direct.

Inutile de dire que dans les circonstances la pêche n'apportait que bien pauvre quote part à notre économie nationale et que la vie rurale dans les centres maritimes n'avait qu'un bien mince rayonnement. Mais à quelque chose malheur est bon.

Coopératives de pêche

Enfin, plus heureuse que la forêt, la pêche québecquoise s'est complètement débarrassée de l'emprise des compagnies. Un mouvement coopératif de production commencé au printemps 1939 couvre toutes les régions maritimes, par le canal duquel les deux tiers au moins de la pêche prennent le chemin des marchés. Le pêcheur n'est pas dans Québec un prolétaire, mais un entrepreneur puisqu'il possède son capital d'exploitation. Par le truchement de sa coopérative, c'est un industriel copropriétaire de l'entreprise et enfin, par sa Fédération des Pêcheurs-Unis, il est commerçant et exportateur de poisson.

Dans la pêche au moins le pêcheur ramasse tout le rendement de son labeur. La vie rurale a pris ici la bonne formule. Il reste à augmenter le rendement de la pêche, d'aller puiser en plus grande quantité dans cette mer qui est à nos portes.

La petite industrie

Enfin, dans les agglomérations communautaires rurales, la petite industrie a sa place. L'artisan y trouve besogne taillée sur mesure. Qu'il fabrique ou répare pour suffire aux besoins locaux ou produise pour vente à l'extérieur, la chose est indifférente. Il n'a rien du prolétaire. Notre artisan est un as du métier, quand il n'est pas un artiste. Les bois de Bourgault sont là pour le prouver .Il possède son usine, ses capitaux d'exploitation. Il est son maitre. La petite industrie ainsi conçue peut apporter une quote-part assez forte à l'économie de nos campagnes et complète admirablement bien l'exploitation des ressources naturelles. Et comme là, le travail dure douze mois par année, elle peut faire vivre convenablement la famille de l'artisan.

Une seule ou deux selon les circonstances de lieu et de temps

L'agriculture elle aussi par la production laitière et l'élevage, peut faire vivre son homme douze mois par année. De même la forêt, par l'établissement forestier intégral; de même enfin la pêche, car il n'est pas prouvé qu'on ne puisse faire la pêche douze mois par année dans le golfe Saint-Laurent, si peu de chance que l'hypothèse ait de devenir une réalité.

Mais c'est là la théorie. En pratique, nous sommes loin de ces sommets. L'agriculture est en partie saisonnière et cela de plus en dans dans la mesure où on s'éloigne des centres pour atteindre les extrémités. L'exploitation forestière et la pêche le sont entièrement ou à peu près. Et alors se pose le problème des combinaisons. Celle que nous préconisons. Celle que nous préconisons pivote sur la forêt. Pourquoi? Parce que c'est la seule réellement complémentaire des deux autres, agriculture et pêche. Ces deux dernières en effet arrivent en même temps au cours de l'année. Ce sont des occupations des mois d'été.

Menées de front et dans le même temps, elles ne peuvent que se nuire l'une à l'autre. Cependant, il ne faut pas prohiber complètement toute agriculture pour le pêcheur, et l'agriculteur de métier peut fort bien faire la pêche, s'il a quelque loisir. Mais seule la formule agriculture-forêt et pêche-forêt s'applique intégralement et en attendant que la spécialisation ne vienne déplacer cet équilibre, et ce n'est pas près d'être fait, c'est la formule par laquelle ces trois ressources naturelles apporteront la plus fort quote-part au développement économique de nos campagnes. Intercalons la petite industrie dans les communautés rurales créées sous ce régime et nous aurons là tous les éléments d'une économie rurale, solide et saine et par la sécurité sociale qui en résultera, nous aurons là les bases solides et viables propres à l'épanouissement complet de notre vie rurale.

Exportations d'alsike et de trèfle rouge

La Division des produits végétaux du ministère fédéral de l'Agriculture annonce que les demandes de permis d'exportation pour la semence de trèfle d'alsike et de trèfle rouge produite en 1947 peuvent maintenant être approuvées, à condition que des dispositions soient prises pour la distribution aux pays reconnus par le Conseil international d'alimentation en temps de crise à Washington, D.C.

L'évaluation préliminaire du surplus exportable canadien de semence d'alsike et de trèfle rouge cette année, faite par la Division des produits végétaux, est de 1,763,200 livres d'alsike et de 881,600 livres de trèfle rouge à deux coupes et de 881,600 livres de trèfle rouge à coupe unique.

Le conseil international d'alimentation en temps de crise a recommandé une disposition préliminaire de 2,065 tonnes métriques de semence d'alsike et de 4,212 tonnes métriques de semence de trèfle rouge à environ 16 pays, la plus forte quantité d'alsike étant accordée au Royaume-Uni, soit 1,000 tonnes, et la plus forte quantité de trèfle rouge aux zones américaines et britannique d'Allemagne, soit 1,500 tonnes.

La Division des produits végétaux déclare que les demandes de permis d'exportation pour ces semences doivent indiquer clairement le pays de destination finale et dans le cas du trèfle rouge, s'il s'agit d'un type à double coupe ou à coupe unique.

Un témoin

L'institutrice demande à Paul ce qu'était saint Augustin.

"Ça devait être un témoin, répondit-il avec assurance, car Monsieur le curé disait dimanche dans son sermon: "Témoin, saint Augustin".

La Survivance des Jeunes

Histoire de la littérature

Trois écrivains canadiens

François-Xavier Garneau
(1809-1866)

François-Xavier Garneau, historien national des Canadiens français, naquit à Québec, le 15 juin 1809, du mariage de François-Xavier Garneau et de Gertrude Amyot-Villeneuve.

Après avoir terminé ses études primaires, il entra chez M. François-Joseph Perrault, où il prit des leçons d'anglais, de latin et d'histoire. En 1825, il s'engagea chez M. Archibald Campbell à titre de clerc de notaire, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à se cultiver. Six ans plus tard, il se rend en Europe, visite Londres, puis Paris, et enfin devient le secrétaire de M. Denis-Benjamin Viger, délégué à l'Assemblée législative du Bas-Canada auprès du Parlement impérial. Garneau revient au pays en 1833.

Tandis qu'il pratiquait sa profession, avec Louis Besserer, puis seul, il écrivait de nombreux poèmes qu'il publiait dans les journaux et revues du pays. Il prit un emploi dans une banque, en 1837, puis devint greffier de la ville de Québec, en 1844. Pendant ce temps, il écrivait des articles patriotiques pour réclamer le respect du français. L'histoire commençait aussi à l'intéresser.

Il publia, en 1845, le premier volume de l'"Histoire du Canada, depuis sa découverte jusqu'à nos jours". Le deuxième volume parut en 1846 et le troisième, en 1848. Il reçut des témoignages flatteurs de l'évêque de Québec, Mgr Signay; du gouverneur, lord Elgin, qui lui permit de consulter la correspondance officielle des gouverneurs anglais. Grâce à cette nouvelle source de documentation, il put préparer une seconde édition de son oeuvre qu'il mena jusqu'à 1840. Huit éditions de cette oeuvre ont paru jusqu'ici. La dernière, publiée ces années-ci, comme les trois précédentes, a été préparée par M. Hector Garneau, petit-fils de l'historien et fils d'Alfred Garneau. Notre personnage avait épousé, en 1835, Esther Bilodeau, qui lui donna neuf enfants, dont cinq moururent au berceau. L'aîné des survivants, Alfred, fut un poète délicat.

* * *

Pamphile LeMay
(1837-1918)

L'aîné d'une famille de quatorze enfants, Pamphile LeMay naquit à Lotbinière, le 5 janvier 1837, de Léon LeMay et de Louise Auger. Après avoir fréquenté l'école primaire, aux Trois-Rivières, il entreprit son cours classique au petit séminaire de Québec et songea quelque temps à se consacrer au droit. Puis, suivant le mouvement de migration vers les Etats-Unis, il tenta d'y faire fortune, mais n'y trouva que désillusion. Il revint donc au pays et s'engagea dans un magasin. Mais le métier de commis ne lui convenait pas. Il tourna ses espoirs vers le sacerdoce, entra au grand séminaire d'Ottawa. Son état de santé l'obligea de nouveau à changer ses plans. Il revint au droit, fut admis au barreau, mais borna là ses activités légales. Heureusement qu'un ancien poète devenu premier ministre, l'hon. P.-J.-O. Chauveau, vint au secours de Lemay et lui offrit, en 1867, le poste de bibliothécaire de l'Assemblée législative.

Il conserva ces fonctions durant un quart de siècle alors qu'il se retira à St-Jean-Deschaillons jusqu'à sa mort, survenue le 11 juin 1918.

LeMay a écrit beaucoup et dans tous les genres. En vers, il a donné les "Essais poétiques", en 1865; "Les Vengeances", en 1875, devenues, en 1888, "Tonkourou"; les "Fables canadiennes", en 1881; les "Petits poèmes", en 1883; les Gouttelettes", en 1904; les "Epis", en 1914, et les "Reflets d'Antan", en 1916.

Il s'est adonné à la traduction et il a fourni de belles versions de "l'Evangéline" (en vers) et du "Chien d'Or", de Kirby.

Enfin, dans le domaine du roman, il a publié "Le Pèlerin de Sainte-Anne", en 1877; "Picounoc le Maudit", en 1878; "L'Affaire Sougraine" en 1886, etc...

LeMay appartenait à cette catégorie d'hommes qui se donnent entièrement à la littérature.

* * *

Adjutor Rivard
(1868-1945)

Adjutor Rivard naquit à Saint-Grégoire de Nicolet, le 22 janvier 1868, du mariage de Louis-Ludger Rivard et de Marie-Suzanne Harper. Il fit ses études classiques au petit Séminaire de Québec, et son droit à l'université Laval. Admis à la pratique de cette profession, en juillet 1891, il établit son bureau d'abord à Chicoutimi, en compagnie de l'hon. L.-G. Belley, puis à Québec, où il entra en société, en 1896, avec l'hon. Thomas Chase Casgrain et Me J.-H. Lavery. Par la suite, Me C.-A. Chauveau et l'hon. Aimé Marchand, aujourd'hui juge de la Cour d'Appel, se joignirent à ce bureau légal. Me Rivard acquit une grande réputation de juriste. Créé Conseil du Roi, en 1910, il devint Bâtonnier du district de Québec, en 1917, et Bâtonnier général, l'année suivante. Elevé, le 21 février 1921, à la Cour du Banc du Roi, division d'Appel, il y siégea jusqu'au 1er janvier 1942. Il tint à l'Université Laval la chaire de droit international, et conquit les titres de Maîtres ès arts, en 1904; de docteur ès lettres, en 1910, et de docteur en droit, en 1919.

Homme de lettres d'un haut renom, l'hon. juge Rivard a publié deux recueils de contes du terroir, "Chez Nous" et "Chez nos Gens". Le premier fut couronné par l'Académie Française. Il a donné de plus: "L'Art de dire", (1899); "Manuel de la parole", (1902); "Etudes sur les Parlers de France au Canada", (1914); "Contes et propos divers" et "Manuel de la Cour d'Appel".

L'un des fondateurs de la Société du Parler français, Secrétaire du premier Congrès de la langue française, en 1912, le juge Rivard entra, en 1908, à la Société Royale du Canada; devint Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, en 1914, et membre du Comité permanent des Congrès Eucharistiques, en 1925.

Mme Rivard était décédée en 1921. Le juge Rivard mourut le 17 juillet 1945, laissant un fils, Me Antoine Rivard, c.r., et une fille, Georginne, épouse de l'hon. juge Garon Pratte, de la Cour Supérieure.



Emissions françaises de CBK, Watrous, Sask. Heure avancée des Montagnes. Mois d'octobre 1947.

Lundi:
4h.00 p.m. — Radio-journal.
4h.10 p.m. — La Chanson française.
4h.30 p.m. — Yvan l'intrépide.
4h.45 p.m. — Un homme et son péché

Mardi:
4h.00 p.m. — Radio-journal.
4h.10 p.m. — Mariette et l'étiquette
4h.20 p.m. — La Chanson française.
4h.30 p.m. — Baptiste aux Champs Elysées.

Mercredi:
4h.00 p.m. — Radio-journal.
4h.10 p.m. — La Chanson française.
4h.30 p.m. — Yvan l'intrépide.
4h.45 p.m. — Un homme et son péché

Jeudi:
4h.00 p.m. — Radio-journal.
4h.10 p.m. — La Chanson française.
4h.30 p.m. — Les Voix du pays.

Vendredi:
4h.00 p.m. — Radio-journal.
4h.10 p.m. — La chanson française
4h.30 p.m. — Yvan l'intrépide.
4h.45 p.m. — Un homme et son péché

Samedi:
3h.00 p.m. — Radio-journal.
3h.10 p.m. — La Bonne Chanson.
3h.30 p.m. — Studio G-7.

Berthe Baril

Origine de certains mots

Binette

Binet avait l'honneur de fournir des perruques alors énormes, à Louis XIV. Naturellement, toute la Cour allait chez lui, et la vogue donna le nom du fabricant à l'objet fabriqué. Quand une personne était bien coiffée par sa perruque on disait qu'elle avait une belle "binette". Le mot resta.

* * *

Saxophone

Adolphe Sax (1814-1894) inventa non seulement le saxophone, mais encore toute une famille d'instruments du même genre.

* * *

Zeppelin

Le comte de Zeppelin (1833-1917) s'attacha à la solution du problème du plus léger que l'air et construisit les dirigeables allemands qui portent son nom. L'histoire de ces mastodontes est parsemée de catastrophes.

* * *

Ampère et watt

Le Français Ampère et l'Anglais James Watt ont laissé leurs noms à deux mesures de puissance dans l'électricité.

* * *

Poubelle

Eugène Poubelle, préfet de la Seine de 1883 à 1896, imposa l'usage de la boîte métallique, bien connue des ménagères, qui porte maintenant son nom.

* * *

Calpin

Ambroise Salpino composa, au XVIe siècle, un gros dictionnaire qui eut un immense renom et passa pour un abrégé de la science universelle. D'où l'expression "consulter son calepin", puis le nom de calepin donné à un memento de poche.

LES FEUILLES

La première feuille jaunie
Dans le vent frais a pris son vol;
Son existence étant finie,
Elle se couche sur le sol.

Une autre la suivra, puis toutes,
Le long de la nuit et du jour,
Joncheront les champs et les routes
De leurs petits corps, tour à tour.

Leurs formes sont de toutes sortes,
Et des plus exquises couleurs;
Est-ce parce qu'elles sont mortes
Qu'elles ressemblent à des fleurs?

On peut pour en orner sa chambre,
En faire un bouquet délicat
Où le brun clair se mêle à l'ambre,
L'ambre au sombre incarnat

Elles égaieront de nuances
La terne clarté des jours gris,
En prolongeant les influences
Des bois au charmant coloris.

Albert LOZEAU.

Proverbes

Ce qui ne fut ni ne sera,
C'est le nid d'une souris dans l'oreille d'un chat.

* * *

Coucher de poule et lever de corbeau
écartent l'homme du tombeau.
Tête froide, ventre libre et pieds chauds:
sûrs remèdes à tous les maux.

* * *

Tonneau plein
n'en résonne que moins.

* * *

Fortune perdue, grande perte,
honneur perdu, c'est pis encore;
âme perdue, tout est perdu.

* * *

Le plus vilain pourceau
Attrape le meilleur morceau.

* * *

Qui a un cerveau
Trouve un chapeau.

Jeux d'esprit

Rongeur + savant = ?
Félin + cor = ?
Légume + toile de peu de valeur = ?
Poumon d'animal + plante textile = ?
Partie du corps — n = mois ?
Partie de l'an — s = pronon pers. ?
Organe du corps — e = vertu ?
Lieu plat — p = poil frisé ?

* * *

REPONSES

Ramage (rat-mage) — Chacal (chat-cal) — Choucroute (chou-croûte) — Moulin (mou-lin) — Main, mai — Mois, moi — Foie, foi — Plaine, laine.

Déliez-vous la langue

Un chanteur enchanteur enchante sur-le-champ en chantant des chants touchants touchant les champs.

La cavale au Valaque avala l'eau du lac et l'eau du lac lava la cavale au Valque.

Pour rire

Histoire marseillaise

Au bord de la rivière, Marius est en train de pêcher, quand arrive près de lui un jeune homme nerveux et pâle.

—Que faites-vous? demande-t-il à Marius.

—Je pêche. Et vous?

—Je me noie.

Et au même instant, le jeune homme se jette à l'eau. N'écoutant que son courage, Marius s'élance à son tour dans la rivière et le ramène. Mais le jeune désespéré tient absolument à mourir. Une deuxième fois, il se précipite dans la rivière et Marius le sauve encore.

Troisième saut du malheureux, troisième sauvetage.

Furieux, le jeune homme s'éloigne et va se pendre à un arbre voisin. Marius le regarde, mais, cette fois, ne bouge pas.

—Alors! s'écrient deux passants qui assistaient de loin au drame, trois fois vous l'avez tiré de l'eau, et maintenant vous le laissez se pendre sans même essayer de le secourir?

—Se pendre, fait Marius, se pendre! Je croyais qu'il se faisait sécher, moi!

* * *

Parenté éloignée

—Etes-vous parent du docteur Machin?

—Certainement; mais c'est une parenté éloignée.

—Que vous est-il?

—Mon frère.

—Et vous appelez cela éloigné? Pourquoi?

—Dame! il y a onze frères entre nous!

* * *

La grève des vagues

On avait engagé, dans un théâtre anglais, des hommes chargés de figurer les vages dans une tempête, à raison d'un shilling par soirée. On s'avisa de vouloir les réduire à six pence.

Les vagues se rassemblèrent alors dans un meeting, où il fut décidé que toute la mer ferait la grève. En conséquence, le soir même, tandis que de faux éclairs faisaient rage sur la scène, que le faux tonnerre résonnait de son mieux dans la coulisse, l'Océan, à la stupéfaction de tous, demeurait calme et plat comme un tapis. Le souffleur, hors de lui, leva un coin du voile et enjoignit aux flots de faire leur devoir. "Des vagues à six pence ou à un shilling? demanda un jeune homme qui sortait du fond de l'abime.

—A un shilling, répondit résolument le souffleur qui n'avait pas d'autre choix.

Dès que ce mot magique eût été prononcé, la mer se remua en toute conscience comme si elle avait été agitée par une vraie tempête.

* * *

Il faut y arriver

Un Arabe, de qui on venait de voler le turban, sans faire la moindre recherche, se rendit au cimetière et attendait patiemment.

Comme on lui demandait pourquoi il agissait ainsi:

—Il faudra bien, murmura-t-il, que mon voleur finalement arrive ici.

Un beau conte

Le mauvais hôte

On sait que le bon Dieu avec saint Pierre et saint Jean font parfois leurs tournées sur terre pour punir les mauvais et récompenser les bons. Un jour donc que Notre-Seigneur, avec ses bienheureux, se promenait en ce monde, ils entrèrent dans une auberge pour prendre leur repas.

Et quand ils eurent diné, le bon Dieu dit à saint Jean:

"Paie, Jean.

—Je n'ai pas un sou", dit saint Jean.

Et se tournant vers saint Pierre, le Seigneur lui dit pareillement:

"Paie, Pierre.

—Je n'ai pas un sou", dit saint Pierre.

Et alors le bon Dieu mit la main à la poche et en sortit une bourse pleine de louis d'or. Il en donna un à l'hôte, se leva, et ils s'en allèrent.

* * *

Mais ils n'étaient pas dehors que l'hôte dit à sa femme:

'As-tu vu cette bourse? Oh! quelle bourse! Rien que des louis d'or, des louis d'or en or! Si j'allais la leur prendre?

—Dieu t'en garde, misérable! lui répondit sa femme.

—Ah! ânesse, laisse faire. Cet or reluisant me fait bondir le sang, notre fortune est faite. Je vais les arrêter."

Et cela dit, le gueux prend un raccourci, va se mettre aux aguets, et dès que le bon Dieu paraît avec ses compagnons, il se jette sur eux, son coteau à la main et leur crie: "Arrêtez! la bourse ou la vie!"

Mais il n'avait pas ouvert la bouche que le bon Dieu le touche de sa droite puissante et le change en âne. L'hôte, en un clin d'oeil, devint un âne rouge, un gros âne poilu, oreillard, tout hâlé et bien brisé.

"I, va!" dit le bon Dieu.

Et l'âne fila devant, et les trois bienheureux montaient dessus, un peu chacun, quand ils étaient las.

* * *

Voici que, par chemins, au bout de quelque temps, ils rencontrèrent un pauvre meunier qui courbait le dos, portant un sac de blé, et qui suait à grosses gouttes en appuyant son poing sur la hanche.

Notre-Seigneur lui dit:

"Mais, pauvre homme, hélas! en charriant ainsi vos sacs sur l'épaule, vous allez vous exténuer. Ne pourriez-vous pas acheter une bête?

—Certes, vous avez bien raison, répondit le meunier, mais comment faire quand on n'a point d'argent?"

Le bon Dieu lui dit:

"Voulez-vous que nous vous louions cet âne?

Le meunier posa le sac, regarda le bourriquet et dit:

—Je veux bien, si vous ne chantez pas trop haut, car pour un âne, c'est un bel âne."

Notre-Seigneur alors lui dit:

;"Nous vous le louons pour sept ans: tous les jours que Dieu a faits, vous mettrez un sou dans une bourse, puis, aù bout des sept ans, vous nous donnerez pour paiement ce qu'il y aura dedans.

—Eh! fit le meunier, vous ne pouvez être plus raisonnables.

—Seulement, ajouta le bon Dieu, je vous préviens d'une chose: cet âne ne mange rien. Il se nourrit de l'air du temps. Toutes les fois qu'il braiera, attrapez une trique, et zou! sur le dos! Il n'est besoin d'autre pitance pour lui donner de la vigueur.

—Il suffit, brave homme, fit le meunier. Et, aussitôt, s'arrachant quelques poils de la barbe, il les jeta au vent, comme on fait, en criant:

Pacte!

Pacte!

Cent écus pour le dédit!

Et il emmena l'âne au moulin.

* * *

Ah! mon pauvre bardot! il en eût des coups de trique! Durant sept ans de temps, toutes les fois et quantes qu'il brayait de faim, le meunier attrapait un bâton de quatre pans et il frappait dur!

Baste, quand les sept ans furent accomplis, le bon Dieu passa au moulin:

"Je venais chercher mon âne, dit-il, avec le salaire dont nous sommes d'accord.

—Mon bon, rien de plus juste, répondit le meunier."

Celui-ci avait fait fortune — jugez! — avec un âne pareil qui vivait de l'air du temps et travaillait comme un démon. Il paya rubis sur l'ongle la somme qui, sous à sou, s'était amassée en sept ans. Notre-Seigneur la prit, saisit l'âne par la bride, et s'en vint avec saint Jean et saint Pierre, tout droit à cette auberge où, une fois, ils avaient diné.

"Bonjour, la femme! dirent'ils à l'hôtesse, peut-être ne nous reconnaissez-vous plus? C'est nous qui passâmes, il y a sept ans... Vous ne vous rappelez pas? Mêmement qu'en sortant, à la croisière, on nous arrêta.

—Ha, cria l'hôtesse, braves gens, c'est vous! Dieu vous donne le bonsoir! Mais voyez-vous, à vous bien dire, depuis le jour que vous dinâtes ici dans mon logis — il doit y avoir sept ans — il ne m'est arrivé que des malheurs. Personne ne vient plus à mon auberge, mon mari a disparu...

—Votre mari, dit le bon Dieu, il est là sur la porte".

L'hôtesse sort et saute dans les bras de son homme, à qui Notre-Seigneur avait rendu sa forme.

Le bon Dieu s'avança et dit à l'hôte:

"Eh! bien, te servira-t-elle, la leçon que je t'ai donnée? Sera-tu un brave homme maintenant?

—Ah! Seigneur, cria l'hôte, en tombant à genoux! pardonnez-moi, pardonnez-moi!

—Tiens, dit le bon Dieu, voilà cette bourse; c'est l'argent que tu as gagné dans les sept ans de pénitence. Et qu'il fasse un bon usage, car l'argent, pour qu'il fleurisse, il faut le gagner, non le voler."

Et aussitôt le Très-Haut, saint Pierre avec saint Jean disparurent.

Frédéric Mistral.

Succès de la dernière réunion du Comité de la Survivance

Décoration remise au Dr Beauchemin

La session du Comité de la Survivance qui vient de se terminer à Ottawa, a été la plus importante de toutes celles que le Comité a tenues. Vingt-neuf délégués étaient venus de toutes les provinces du Canada et des Etats-Unis. Cinq membres seulement du Comité ont été empêchés de se rendre aux réunions.

Les séances d'étude se sont ouvertes par une messe à la cathédrale d'Ottawa. Le célébrant était M. l'abbé Adrien Verrette, curé de Plymouth, N.-H. Mgr Onésime Lalonde, curé de la cathédrale, a souhaité la bienvenue aux membres du Comité et a appelé sur leurs délibérations les bénédictions du ciel. Les délégués ont ensuite été reçus à dîner au Château Laurier par l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario.

De deux heures à six, eut lieu la première séance d'étude. Le Comité tint cinq autres séances le lendemain et le surlendemain. Le détail de ce travail et les résolutions auxquelles il a donné lieu, seront communiqués au public dans quelques jours. L'on sait déjà que le Comité a fondé une Association française d'Education du Canada et qu'il a réitéré son intention de **tout mettre en oeuvre pour régler de façon satisfaisante le problème de la radio française dans le pays.**

Manifestations publiques

Au cours de la session, les membres du Comité ont été l'objet de plusieurs manifestations publiques. Le cinq octobre au soir, ils étaient reçus à l'Université d'Ottawa par l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario et le sénat universitaire. Un auditoire imposant avait pris place dans l'Auditorium de l'Université. Le président de l'Association d'Education, M. Ernest Desormeaux, souhaita la bienvenue au Comité de la Survivance. M. le docteur Roméo Blanchet le remercia au nom de ses collègues et il évoqua brièvement les progrès accomplis par l'Ontario français depuis un demi-siècle. Le T. R. Père Jean-Marie Laframboise, o.m.i., remit ensuite à Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval et membre du Comité, le parchemin de docteur en droit honoris causa de l'Université d'Ottawa. Dans son allocution de remerciement, Mgr Vandry souligna les liens qui unissaient les universités d'Ottawa et de Québec et le rôle magnifique qu'elles étaient appelées à jouer dans le rayonnement de la culture française.

Le lundi, six octobre, les membres de la Survivance furent reçus à dîner par le Club Richelieu Ottawa--Hull. Le président, M. le dentiste Paul Côté, leur souhaita la bienvenue et les assura que les clubs Richelieu entendaient accomplir en des milieux et selon des modalités différentes l'oeuvre patriotique à laquelle le Comité de la Survivance s'est consacré. Le conférencier était M. Camille Fournier, de l'Association d'Education du Manitoba. Il évoqua les luttes et les travaux des Franco-Manitobains pour la conservation de leur langue et de leur culture et il remercia chaleureusement son auditoire **pour l'aide qu'il apporte à la radio française dans l'Ouest canadien.**

Décoration au Dr Beauchemin

Le soir, le Comité de la Survivance et l'Association d'Education furent les hôtes de S. E. l'Ambassadeur de France, à la Maison de France. M. le comte de Hauteclocque remit à quatre membres du Comité, le R. Père Arthur Joyal, o.m.i., messieurs Henri Blanchard, de Charlottetown, Adrien Pouliot, de Québec, et **L.-O. Beauchemin, de Calgary,** des décorations qui leur avait été décernées par l'Alliance Française de Paris pour les services éminents qu'ils avaient rendus à la culture française. Dans son allocution, M. l'ambassadeur souligna la qualité et la solidité du travail qu'ils avaient accompli depuis dix ans et déclara que le nom de Comité de la Permanence française, au lieu de Survivance française, symboliserait bien ce travail. Les membres furent ensuite reçus à dîner par l'Union Saint-Joseph du Canada. M. le docteur R. Parent, président, se déclara enchanté d'accueillir le Comité et il rappela à l'auditoire le rôle joué par l'Union dans les luttes soulevées par le règlement XVII. Invité à prendre la parole au nom du Comité de la Survivance, M. Adolphe Robert, président de l'Association canado-américaine, assura ses compatriotes du Canada de l'attachement indéfectible des Franco-Américains à leur langue et à leur culture françaises.

Elections

Après le dîner, les membres de la Survivance se rendirent à leur salle de réunion pour étudier la question de la radio et procéder à l'élection du bureau pour 1947-48. M. Ernest Désormeaux, d'Ottawa, président de l'Association d'Education C.-F. de l'Ontario fut élu président; messieurs Adolphe Robert, de Manchester, et Roméo Blanchet, de Québec, vice présidents; M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, de Québec, secrétaire; le notaire Henri Boisvert, trésorier. Les directeurs comptent un nouveau collègue dans la personne de M. Jules-Omer Desaulniers, inspecteur général des écoles primaires de la province de Québec. L'élection d'un Franco-Ontarien à la présidence du Comité est un hommage à M. Ernest Désormeaux, dont l'ardent patriotisme est bien connu, aux Associations patriotiques et à nos compatriotes des diverses provinces du Canada et des Etats-Unis, en même temps qu'une affirmation du caractère vraiment national du Comité. M. Désormeaux est le premier président choisi en dehors de la province de Québec.

Chez le Délégué apostolique

Le lendemain après-midi, le Comité et l'Association d'Education C.-F. de l'Ontario présentèrent leurs hommages à S. Exc. le délégué apostolique, Mgr Ildebrando Antoniutti. Son Excellence les remercia de leur visite et appela sur leurs travaux les bénédictions de Dieu.

Clôture

La session du Comité de la Survivance se termina le soir même par un banquet au Château Laurier. Ce banquet marquait aussi l'ouverture du congrès de l'Association d'Education C.-F. de l'Ontario.

Plus de cinq cents personnes avaient pris place dans la vaste salle des banquets du Château Laurier. A la table d'honneur, on remarquait S. E. Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski, S. E. Mgr Georges Landry, évêque de Hearst, Mgr Morelli, représentant S. E. le délégué apostolique, les recteurs des universités de Montréal, Québec et Ottawa, de nombreux prélats. S. E. le comte de Hauteclocque assistait au dîner, de même que plusieurs personnalités du monde politique, littéraire, financier.

Mgr Ferdinand Vandry, P.A., V.G., recteur de Laval, prononça un discours sur la culture française et notre survivance qui souleva l'enthousiasme de l'auditoire, principalement lorsque l'orateur déplora les **malheureuses déclarations faites récemment à Calgary contre l'élément français au Canada.** A la fin du dîner, M. Ernest Désormeaux, le nouveau président du Comité de la Survivance, remit, à titre de président de l'Association d'Education de l'Ontario la décoration du Mérite Scolaire Franco-Ontarien aux R. PP. Arthur Joyal et René Lamoureux, o.m.i., d'Ottawa, et à M. Omer Héroux, de Montréal. Celui-ci exprima la gratitude des décorés et il évoqua avec émotion certains épisodes de la lutte contre le règlement XVII. Le chant de notre hymne national, O Canada, termina ce banquet et les assises du Comité de la Survivance Française.

M. King est encore solide

"Je n'ai aucunement l'intention de démissionner pour le moment et je n'ai dit à personne quelles étaient mes intentions. Quand je reviendrai d'Angleterre, après la célébration du mariage de la princesse Elisabeth, je me propose de présider une autre session du parlement. Mon état de santé est présentement bon et je ne vois aucune raison qui pourrait me décider à agir différemment."

Voilà ce que déclarait la semaine dernière, M. W. L. Mackenzie King, premier ministre canadien, comme il descendait du train du Pacifique Canadien en gare Windsor.

Une élection générale l'an prochain?

Ottawa. — Dans un éditorial de la publication d'octobre, l'organe mensuel du parti progressiste-conservateur, "Public Opinion", déclare que "l'évidence s'établit de plus en plus que l'administration libérale déclenchera une élection générale l'automne prochain".

Coût élevé de la construction

Ottawa. — Le coût de construction des maisons au Canada a augmenté de 11 pour cent au cours des six premiers mois de 1947, a-t-on révélé. Les prix de gros des matériaux sont à leur plus haut niveau depuis 1920. On a remarqué une augmentation dans la production de certains produits: les bains et la tuyauterie en particulier. Les employés et les gages payés sont aussi plus élevés qu'en 1946. L'industrie comptait en moyenne 58,200 hommes l'an dernier et cette année 78,000. La moyenne des salaires hebdomadaires est passé de $33 l'an dernier à $36 cette année.

50 planeurs pour le Canada

Ottawa. — Les quartiers généraux de l'armée annoncent que près de 50 planeurs, devant être utilisés pour l'instruction des troupes, seront bientôt distribués à travers le Canada aux unités du groupe de brigades de l'armée active. Ces planeurs permettront au Canada d'avoir un jour un puissant corps de troupiers de l'air.

Un Anglais nous dicte une politique

Ottawa. — L'hon. George Wadsworth, député de la division Buckrose de l'East-Yorkshire au Parlement britannique, a déclaré à Ottawa, qu'il proposera au gouvernement canadien un projet d'immigration britannique massive au Canada. L'Angleterre nous enverrait ainsi des familles entières et des groupements importants.

"L'Angleterre, dit-il aux journalistes, a toujours eu une population plus forte que celle qu'elle peut nourrir sans recourir à de très grosses importations. La seule solution au problème est de cesser de construire des villes dans mon pays pour les ériger près de la source des grandes richesses naturelles de notre Commonwealth."

M. Wadsworth espère que le gouvernement d'Ottawa étudiera sérieusement son projet, "car, dit-il, non seulement il aplanira nos difficultés actuelles mais il augmentera notre richesse."

Il faudrait aussi garantir aux immigrants britanniques, dit M. Wadsworth, la sécurité sociale dont ils jouissent en Grande-Bretagne.

Saisi d'opium à Vancouver

Vancouver. — A la suite de la saisie effectuée par la police fédérale, de 415 livres d'opium de contrebande, évaluées à $4,648,000 au marché noir, des observateurs ont déclaré qu'il était possible que Vancouver soit le centre d'un marché international de narcotiques, dont les quartiers généraux seraient en Extrême-Orient.

La saisi d'opium est l'une des plus importantes qui ait été faite en Amérique du Nord. La marchandise a été découverte à bord d'un cargo hollandais, le Manceran.

Pendant que la police ouvre une enquête afin d'éclaircir les circonstances entourant la saisie de Vancouver, les observateurs font remarquer que le 18 juillet dernier 125,000 dollars d'opium étaient saisis à Seattle, sur un navire hollandais, le Mapia, en provenance de Vancouver.

Berlin. — Le gouvernement militaire soviétique a refusé à l'évêque américain Aloisius Muench, visiteur apostolique pour l'Allemagne, d'entrer dans la zone de l'Est, annonce-t-on. L'évêque voulait se rendre à Goerlitz et à Meissen, pour s'informer de la situation de l'Eglise catholique, en ces endroits.

L'entrée de Terre-Neuve

(Suite de la page 1)

seil privé stipulant que les frontières d'une province ne peuvent être modifiées que par le consentement des législatures des deux provinces intéressées.

La défense

La défense de Terre-Neuve dépendrait des accords existant avec les Etats-Unis et l'Angleterre. Le rapport indique que "l'on ne prévoit pas, pour le moment, plusieurs bases militaires en opérations en plus de celles déjà utilisées par les Etats-Unis" à Terre-Neuve. Le Canada proposerait d'établir deux divisions de réserve navale à Terre-Neuve.

L'aviation: comme tous les grands aéroports du Canada appartiennent au gouvernement fédéral, dit le rapport, "il est raisonnable de présumer" que l'aéroport de Gander serait accordé au gouvernement fédéral en cas d'union, à moins que Terre-Neuve ne propose une autre entente.

Représentation parlementaire

Terre-Neuve aurait six sénateurs, et au moins six députés à la Chambre des Communes d'après la loi actuelle. On croit, d'après le rappot, que le nombre total des députés aux Communes pourrait être porté de 255 à 262. Dans ce cas, Terre-Neuve aurait sept députés.

Radio

On s'attend à ce que Terre-Neuve renonce à la société de radiodiffusion de Terre-Neuve et la cède à la Société Radio-Canada.

Loi criminelle

La loi criminelle du Canada deviendrait la loi officielle de Terre-Neuve dès la date de l'union. Actuellement, la loi canadienne diffère considérablement de celle de Terre-Neuve et le changement pourrait entrainer beaucoup de confusion.

Le divorce

Comme Terre-Neuve n'a pas, actuellement, de loi de divorce, elle tomberait dans la même situation que la province de Québec. Le divorce alors ne serait accordé que par un acte du parlement pour adultère ou désertion.

C'est la guerre au nom de la paix

Vatican. — La formation d'une quatrième Internationale communiste a provoqué les commentaires suivants dans l'"Osservatore Romano", organe officieux du Saint-Siège:

"C'est la défense de deux camps opposés contre des agressions qui, par conséquent, ne peuvent venir que d'un camp ou de l'autre. C'est la défense de la paix dans les deux camps, alors que les deux camps portent des accusations de guerre. C'est la guerre au nom de la paix et le monde sait ce que cela signifie, lui qui a subi deux guerres mondiales".

Le journal ajoute qu'il existe deux éléments de discorde dans le monde, alors que toutes les forces de l'univers devraient travailler pour la paix. "Il faut que toutes les forces désireuses de paix s'unissent sans tenir compte de leurs sentiments, politiques et idéologiques".

La force au service de la justice

Cité du Vatican. — Le pape Pie XII a dit à un sous-comité des services armés de la Chambre des représentants américains que "la loi et l'ordre peuvent, en certaines occasions, avoir besoin du levier puissant de la force".

"Certains ennemis de la justice ne peuvent être mis à la raison que par la force", a dit le Souverain Pontife au groupe. "Mais la force doit toujours être retenue par la loi et l'ordre et n'être exercée que pour leur défense. Personne ne doit se faire justice à lui-même.

"Si ce principe était universellement accepté et mis en pratique, il y aurait une meilleure compréhension de la sécurité chez tous les peuples."

Clarté française

Montréal. — "Canadiens français et Français, nous devons tous ensemble conserver précieusement la culture française. Nous avons une clarté que recherchent sans cesse les intellectuels des autres nationalités, parce qu'elle leur est utile. Nous avons la clarté dans la pensée autant que dans l'expression."

Ainsi s'est exprimée devant les invités de la Société des écrivains canadiens, à un diner servi en l'hôtel Windsor, le petit-fils de Louis Pasteur, le professeur Pasteur Vallery-Radot, actuellement à Montréal pour y donner une série de conférences, principalement à la faculté de médecine de l'université de Montréal.

Quoi en retour?

Paris. — Le ministère français des Affaires étrangères a annoncé que la Russie a déclaré "qu'elle n'aurait pas d'objection à ce que le pays fournisse du blé à la France", mais aimerait savoir ce que la France donnerait en retour.

La France a récemment demandé 1,500,000 tonnes de blé russe.

Un avertissement aux Russes

Washington. — Les Etats-Unis ont donné à la Russie, à ses six satellites et aux partis communistes d'Italie et d'Allemagne, l'avertissement qu'ils ne permettront aucune "manoeuvre malicieuse et peu scrupuleuse" pour saboter le plan Marshall.

L'attitude du gouvernement a été exposée par le secrétaire d'Etat suppléant, Robert Lovett, dans une importante déclaration sur la formation d'une petite Internationale communiste par la Russie, la Yougoslavie, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la France et l'Italie.

"Les partis et les gouvernements adhérant à ce programme communiste ont manifesté clairement leur intention de prévenir, s'ils le peuvent, le relèvement économique de l'Europe", a dit Lovett. "Nous ne devons pas dévier de la route que nous nous sommes tracée; nous devons continuer d'étudier avec sympathie, calme et réalisme le problème qui consiste à déterminer comment l'Europe peut être aidée à recouvrer sa juste place dans un monde stable et pacifique".

Observatoire

(Suite de la page 1)

La récompense

Nos frères de l'Ontario récoltent aujourd'hui des fruits abondants. Ils auront encore à combattre bien des fanatismes, mais leurs positions sont assurées. Il suffit, pour s'en rendre compte, de voir le nombre et la solidité de leurs institutions, de compter ceux des leurs qui occupent partout de très hautes positions: deux ministres dans le cabinet fédéral, deux juges à la cour supérieure de la province, des juges de comté, des sénateurs, etc., etc.

Il faut surtout savoir qu'ils gardent inébranlable leur volonté de vivre. C'est là d'abord que se trouve leur salut.

M. Desormeaux, président de leur Association, l'a rappelé en quelques mots à l'ouverture du congrès.

"Le passé, a-t-il dit, a prouvé abondamment que notre détermination de survivre a surmonté tous les obstacles et triomphé de toutes les persécutions."

Il a parlé aussi de la "vertu patriotique que nous pratiquons avec tant de constance et de fidélité depuis des années. Aussi en sommes-nous magnifiquement récompensés par les progrès si consolants que nous avons accomplis."

La récompense vient tôt ou tard pour ceux qui savent en payer le prix.

S. P.